

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

VOL. XXXII — No. 7

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

Beauceville-Est — VENDREDI, 11 NOVEMBRE, 1932

RELIGIEUSES ORIGINAIRES DE SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY

RELIGIEUSES URSULINES, QUEBEC.

10. — Marie-Elisabeth Blais, Ste-Monique. Père : Joseph Blais, mère : Elisabeth Michon, entrée en religion le 5 avril 1796, à l'âge de 21 ans, profession le 5 juillet 1798, décès le 9 janvier 1804.

20. — Philomène Dion, Sr Ste-Josephine, entrée : 2 octobre 1855, à 19 ans. Père : Calixte, mère : Angèle Destroismaisons, profession : 1er juin 1858, décès : 17 avril 1861.

30. — Elisabeth-Hélène Joncas, Sr St-Etienne, entrée : 15 août 1862, à 19 ans. Père : Lazare Joncas, mère : Julie Lebreux, profession : 14 novembre 1864, décès : 9 avril 1892.

40. — Julie-Vitaline Dion, Sr St-Henri, entrée : 17 avril 1865, à 29 ans. Père : Calixte Dion, mère : Angèle Destroismaisons, profession : 30 avril 1867, décès : 11 décembre 1890.

50. — Mère Saint-Henri fut nommée assistante au Monastère de Roberval, lors de la fondation le 1er août 1882. Décédée et inhumée à Roberval.

60. — Marie Dion, Sr Ste-Eulalie, entrée : 25 août 1865, à 27 ans. Père : Calixte Dion, mère : Angèle Destroismaisons, profession : 21 novembre 1867. Elle a été la première supérieure de la fondation au monastère de Stanstead le 17 août 1884.

70. — Marie-Alexandrine-Octavie Rouleau, Sr Marie du Précieux-Sang, entrée : 15 août 1887, 20 ans. Père : Godfroi Rouleau, mère : Caroline Picard, profession : 25 novembre 1900.

80. — Amarilda Couillard Lislois, Sr St-Etienne, entrée : 15 août 1898, à 21 ans. Père : Etienne, mère : Philomène Cazeau, profession : 21 novembre 1900. Elle est décédée au monastère de Rimouski fondé le 30 août 1906 et qui comprend une Ecole Normale et un pensionnat. Décès en 1931.

CONVERSES :

90. — Marie Boulet, Sr St-Frs-Régis, entrée : 27 juillet 1802, à 20 ans, père : François, mère : Françoise Blanchet, profession : 30 janvier 1812, décédée : 25 janvier 1857.

100. — Marie-Françoise Bernatchez, Sr St-Hyacinthe, entrée : 28 octobre 1831, père : Jean-Bte., mère : Françoise Proulx, profession : 2 juillet 1834, décès : 21 juin 1857.

110. — Caroline Blanchet, Sr St-Alexis, entrée : 19 mars 1859, à 22 ans. Père : Joseph Blanchet, mère : Adélaïde Paradis, profession : 18 septembre 1862, décès : 23 mai 1887.

120. — Honorine Cloutier, Sr St-Amable, entrée : 21 octobre 1884, à 28 ans. Père : Antoine Gaspard, mère : Marie-Madeleine Boulet, profession, 30 avril 1887.

URSULINES DES TROIS-RIVIERES.

10. — Marie Virginie Dion, Sr Ste-Josephine, entrée : 1er août 1867. Père : Calixte, mère : Angèle Destroismaisons, profession : 8 septembre 1869.

20. — Marie, Sophie, Catherine Casault, Sr St-Pierre, entrée : 8 septembre 1884. Père : Thomas, mère : Emélie Blais, profession : 5 mai 1887.

30. — Marie, Josephine Côté, Sr St-Cléophas, entrée : 24 septembre 1899. Père : Cléophas, mère : Eliza Gaudreau, profession : 19 avril 1902, décédée le 2 mai 1905, âgée de 23 ans et quatre mois.

40. — Marie, Sophie, Hénédine Casault, Sr St-Uric, née le 9 juillet 1883. Père : Adolphe Casault, mère : Georgina Collin, entrée en religion : 11 août 1900, profession : 14 avril 1903, décédée.

SERVANTES DU SAINT-COEUR DE MARIE A SAINT-CHARLES DE LIMOILLOU.

10. — Amanda Caron, Sr Ste-Agnès, née le 25 janvier 1883. Père : Edouard Caron, mère : Wilhelmine Déry, entrée : 28 juin 1902, a pris le saint habit le 19 juillet 1903, a fait profession le 27 juillet 1905.

NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS DE SAINT-DAMIAN DE BELLECHASSE.

10. — Virginie Fournier, Sr St-Thomas d'Aquin. Père : Thomas, mère : Adeline Ouellette, entrée en religion : 29 novembre 1895, profession : 5 août 1897, décédée à St-Paul de Montminy le 17 septembre 1913 et inhumée à Saint-Damien.

SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE D'HOCHELAGA.

10. — Marie-Louise Paré, Sr Marie Paula. Père : Georges, mère : Mary Nicole, décédée le 30 janvier 1906, à l'âge de 34 ans, après neuf ans de profession.

SOEURS DE LA REPARATION, FRANCE.

10. — Rose-Alma Nicole, Sr Marie de l'Eucharistie. Père : Joseph Nicole, mère : Marie Boulet, actuellement à St-Afrique, Aveyron.

COUVENT DES SOEURS DOMINICAINES DE QUEBEC.

10. — Soeur Marie du Sacré-Coeur, Marie Coulombe, père : Pascal Coulombe, mère : Rose Laberge, née le 4 mai 1858. Entrée en religion le 16 septembre 1887, profession le 15 août 1888.

20. — Soeur Thérèse de Jésus, Marie-Anne Blais. Père : Prudent Blais, mère : Bibiane Gaumont, née le 17 mai 1864, entrée en religion le 29 octobre 1889, profession le 16 juillet 1892.

30. — Soeur Marie de la Trinité, Rose-Anna Collin.

Suite à la page 5

Le tir extérieur par le Régiment de Montmagny

Dimanche, le 6 novembre le Commandant du Régiment de Montmagny, le Lieutenant Colonel W. A. Mackay ainsi qu'un groupe d'officiers de sous-officiers et soldats, sont venus à Montmagny, faire du tir extérieur.

Etaient présents : Lt-Col. W. A. Mackay O. C. le Rég. de Montmagny. Major C. E. Minguy, Capt adjoint J. L. Mackay; Major O. A. Mackay; Major W. L. Boulanger; Capt P. H. Boulanger, Capt J. E. Picard; Capt J. P. J. Godreau, Lieut. V. Harton, Lieut. Paquet, Lieut. Plamondon; L. Martel, R. S. M. H. Bérubé, C. S. M. Dom Fournier; C. S. M. L. E. Kirouac; C. S. M. E. Pigeon; C. S. M. C. E. Baillargeon; C. Q. M. S. Jos Deschamps, C. Q. M. S. Paul Frère; C. Q. M. S. R. Bérubé; C. Q. M. S. C. Gauvreau; Sgt. E. Boulet, J. A. Blais, N. Laflamme, A. Leblanc, J. C. Gauvreau, C. Ouellet, R. Ouellet, Ptes: L. Casault, L. Coulombe, J. Harbour Geo. Mainville, G. Guimont, L. Tétu, J. Bernier, E. Caron, A. Richard, D. Bernatchez, N. Lemieux, E. Gagné, H. Fournier, M. Pelletier, A. Ringuette, A. Chrétien, R. Deschamps, J. Ouellet, P. Ouellet, G. Pelletier etc etc. Il y avait une foule de 125 à 150 personnes.

Initiation chez les Chevaliers de Colomb

Dimanche, le 13 novembre, le Conseil 2634 des Chevaliers de Colomb de Montmagny, donnera une initiation aux trois premiers degrés de l'Ordre, aux salles de ce Conseil.

Une quarantaine de candidats se sont initiés. Les Conseils Notre-Dame, de Lévis de Québec, St-Georges, de Beauce et de Rivière du Loup présenteront aussi quelques candidats à cette initiation.

Voici le programme de la journée : 11 hres A. M. Messe spéciale. 1.30 hres P. M. Premier degré qui sera conféré par les officiers du Conseil Laval de Québec assistés de M. G. A. Patry, chancelier du Conseil N. Dame 2651; 3.30 hres P. M. Deuxième degré par les mêmes officiers avec comme Inquisiteur M. J. A. Marquis avocat du Conseil Laval.

8.00 hres P. M. Troisième Degré par M. Ludger Faguy député du district no 1.

Le Conseil de Montmagny invite chaleureusement tous les Frères Chevaliers du district à venir se joindre à eux pour cette initiation.

SAINT-CYRILLE

A l'occasion de la fête de la Toussaint nous avons eu un triduum prélué par le Rev Père Raphaël franciscain de Québec.

M. Mme Am Bélanger de North Bay M. Mme Luc St-Pierre de St Benjamin Bee étaient les hôtes de M. Z. St-Pierre récemment.

MM. M. et Aimé Lord Mlle Lucie Guimond L. Lord et Ida Richard sont allés à Québec dimanche.

M. Racine dentiste ainsi que sa famille après un séjour de quelques mois parmi nous sont retournés à Montréal.

Mlle Pellerin G. M. de l'Unité Sa nitaire était dans notre paroisse ces jours derniers.

M. Mme Rosaire Breton et leurs enfants sont allés à St-Jean I. O. samedi dernier.

M. Mme Arthur Coulombe et leur fillette Cécile sont allés à St-Pierre d'manche visiter des parents.

Mme Frs Coulombe passe une quinzaine à l'Islet, l'invitée de sa fille, Mme Max Mercier.

M. Josaphat Coulombe est allé en voyage d'affaires aux Etats Unis.

M. Mme Arthur Coulombe et leur fillette Cécile sont allés à St-Pierre d'manche visiter des parents.

Mme Frs Coulombe passe une quinzaine à l'Islet, l'invitée de sa fille, Mme Max Mercier.

M. Josaphat Coulombe est allé en voyage d'affaires aux Etats Unis.

M. Mme Arthur Coulombe et leur fillette Cécile sont allés à St-Pierre d'manche visiter des parents.

Mme Frs Coulombe passe une quinzaine à l'Islet, l'invitée de sa fille, Mme Max Mercier.

M. Josaphat Coulombe est allé en voyage d'affaires aux Etats Unis.

M. Mme Arthur Coulombe et leur fillette Cécile sont allés à St-Pierre d'manche visiter des parents.

"LES FILLES DE BUREAU" ATTENTION ! MM. LES VOYAGEURS !

Nous sommes des plus sympathiques à la vaillante "Association des Voyageurs de Commerce"; cette partie bienfaisante et honorable de la société nous est précieuse, car elle a donné un merveilleux élan aux nôtres vers le bien; elle a défendu bravement les 3 principaux pivots de notre nationalité catholique, à savoir : la Tempérance, le Dimanche et le respect de Dieu et des choses saintes. C'est pourquoi nous la respectons et nous lui sommes amis.

Mais, qu'on nous permette de diverger un peu d'opinion, ou du moins, de tactique avec eux, à l'endroit des "filles de bureau". Nous nous garderons bien de dire que le mouvement qu'ils ont conçu et propagé est condamnable; loin de là.

Mais il est imparfait.

Nous savons que la digne Association des Voyageurs veut marcher toujours entre la justice et la charité. C'est à ce point de vue que nous nous plaçons.

Jusqu'où est-ce juste de remplacer le sexe féminin par l'autre dans nos bureaux ? Nous n'insistons pas; car, la stricte justice légale et le droit écrit, c'est-à-dire le code, n'en parle pas. Il est parfaitement vrai que la fille et la femme sont plus chez-elles, au foyer, à l'industrie domestique qu'au bureau du professionnel. Tout le monde, les filles de bureau elles-mêmes, sentent très bien que l'instinct naturel les appelle et les retient attachées au foyer de leur famille. Mais, en pratique, et pour des cas particuliers, après coup, surtout, qui peut se mettre en face d'une fille de bureau et lui dire : "Comment se fait-il que vous êtes ici ?" Ce n'est pas votre place. Chez-vous ! C'est un point délicat, croyons-nous. Tellement délicat, que personne ne peut s'appuyer sur les constitutions légales, écrites et approuvées, pour agir ainsi.

Quant à déterminer le nombre de celles qui ont besoin pour elles ou les leurs et qui emploient sagement leur salaire, contre d'autres qui travaillent pour le luxe, c'est une question que nul ne résoudra exactement et que tous débattent avec plus de véhémence que de compétence. Au reste qu'une jeune fille dépense son avoir pour du fard et un tour de cou en "renard argenté", est pire que le garçon qui engloutit la même somme dans l'intempérance, qui tourne en immoralité et finit par les larmes de son père, de sa mère et des père et mère de sa malheureuse complice ?

Cette question nous amène à dire, en passant, une vérité peu consolante : c'est que les garçons ont perdu leurs postes parce qu'ils ont perdu la confiance des patrons; et nous savons trop que s'ils ont perdu la confiance des patrons et des chefs, c'est parce qu'ils ont excellé en intempérance, en immoralité et, fatalement ensuite, en ignorance; car l'abrutissement de l'intempérance et du vice est la forme la plus concrète et la plus profonde de l'ignorance.

Ah ! il y a de belles exceptions; et, même parmi ceux qui châtiment, il y a au moins des jeunes gens qui sont d'excellents citoyens dignes de tous honneurs. Nous nous inclinons volontiers devant leur personnalité. Mais une fois faites ces quelques exceptions, qu'on nous dise s'il n'est pas vrai que nos jeunes gens se sont coulés lamentablement eux-mêmes.

Ce n'est pas qu'il n'y ait que les jeunes employés de bureau qui soient fatigués et accusés; les chefs de bureau, eux aussi, pour un nombre considérable, sont d'une immoralité révoltante. C'est là la plus terrible plaie, la lèpre hideuse qui ronge notre société à la tête, comme un hideux cancer. Ce malheur immense est une des causes qui ont fait que tant de filles ont passé par les bureaux. Les crimes et les scandales qui se passent entre les chefs et les demoiselles secrétaires conduisent bien des malheureuses à l'hôpital. Ce sont d'autres malheureuses qui les remplacent; et ce système de succession écoeuvante fait, qu'au lieu d'une secrétaire, le même patron ou le même démon en passera dix, en attendant d'en trouver d'invulnérables. Si la vérité n'était pas si odieuse et si répugnante nous la dirions plus clairement; mais respectons ceux qui ont encore de la pudeur. On dira : mais, alors, congédions les filles des bureaux pour arrêter le torrent d'iniquité. Oh ! ce serait la meilleure raison à l'appui de ceux qui travaillent à substituer les garçons aux demoiselles; mais est-ce bien juste ?

Et nous savons que les méchants et les corrupteurs se vengeront ailleurs. Ne serait-ce pas mieux, en pareil cas, de remercier le patron et laisser la secrétaire, ou, du moins, balayer les deux du même coup ?

Dans son article de la fin d'octobre, qui est très sensé, Maxime demande à l'Association des Voyageurs de changer un peu de programme et de travailler à relever la société en protégeant la jeune fille vertueuse et laborieuse. Qu'ils s'occupent, par exemple, de relever aux yeux des futurs époux la valeur et la dignité de la femme honnête. Ainsi nos travailleuses pourraient trouver un parti et un avenir avant les cocottes et les débâchées; et quand la jeune fille laborieuse et honnête aura un époux et un foyer, elle n'aura plus besoin du bureau pour vivre; on pourra la remplacer par un chômeur, si lui-même est honnête. Ainsi personne ne souffrira et la société entière y gagnera.

Qu'on nous dise ce que vaut ce programme. Il est plus difficile, mais plus profitable que l'autre. Nous y reviendrons.

En attendant, nous sommes,

Ami de Tous.

SAINT-AUBERT

M. le curé Chénard était à Ste-Louise cette semaine à l'occasion des Quarante-Heures.

Le Rev. Père A. M. Arsenault O. P. de Sackville N. B. était chez M. A. Arsenault la semaine dernière.

M. le Dr Lizotte était de passage à Lévis au commencement de la semaine.

M. Mme L. G. Bélanger, de Québec ont passé les fêtes de la Toussaint chez M. Jos Bélanger.

M. Mme Gustave Baril, d'Arthabaska passent quelque temps chez Mlle Blais.

Mme Dr J. A. Bélanger de Montmagny visitait ses parents ici dimanche dernier.

Mlle Adrienne St-Pierre, de Québec a passé une huitaine chez son père M. Alfred St-Pierre.

M. L. Harinck, de Lévis était de passage chez M. Desrosiers dernièrement.

Mlle Judith Caron et Ir Chouinard sont allées passer la vacance de la Toussaint dans leurs familles à Tourville.

Mlle L. A. Marier de St Roch des

BUREAU LAFLAMME

Mlle Anastasie Proulx est revenue d'une promenade à St-Paul chez MM Albert et Jos Proulx ainsi que chez M. Xavier Gaudreau.

M. et Mme Albert Guay, MM. Marius Guay et Henri Chamberland Mlle Alice et Gertrude Girard tous de Québec étaient en promenade chez M. Lucien Beaumont.

Mme Numa Beaumont est de retour parmi nous après avoir passé quelques jours à St-François chez son père M. Ph. Blais.

Mme A. Bernier est allée à Québec au cours de la semaine.

M. Mme Lucien Beaumont ainsi que M. Mme Albert Guay de Québec sont allés à St-Adalbert dimanche.

M. Arthur Picard d'Armagh était en promenade dernièrement chez M. P. Bernier et autres amis.

M. Orla Clavet Mlle Alberta et Amarilla Clavet sont venus visiter leur amie Mlle R. Bernier.

Aulnaies était en visite ici la semaine dernière.

Mlle Nina Picard a passé quelques jours de vacance dans sa famille à Ste-Hélène.

AU TABLEAU D'HONNEUR

CONCOURS D'OCTOBRE 1932

Premiers de chaque classe du collège aux concours de la Toussaint.

8ème Année A : Roméo Blais, Desjardins Gérard, Rioux Maurice, Laflamme Paul-Marie, Bégin Raymond, Mercier Louis, Belzile Gs. David, Vézina Michel, St-Pierre Paul-Henri, Fournier Marcel, Harrison Robert, Verreault Charles.

8ème Année B : Laberge Louis-Marie, Létourneau Léopold, Cloutier Roland, Gaudreau Henri, Dionne Laurent, Roy L. andre, Bruneau Lauréat, Pelletier Ls-Philippe, Boulanger Wilbrod, Boulet Louis-Georges, Fournier Albert, Couillard Roméo, Thibault Louis-Georges, Olivier Georges-Henri, Binet Etienne, Gaudreau Léon.

7ème Année : Thibault Auguste, Cadrin Léonidas, Desrosiers Félix, Gaumont Robert, Paquet Léo, Dumont Lucain, Montminy Gérard, Bernatchez Yvan, Gaudreau Maurice, Smith Charles-Robert.

6ème Année A : Blanchet Léopold, Buteau Jean-Baptiste, Fournier Paul, Caron Marc, Bernier Raymond, Harbour Fernand, Carignan Marcel, Collin Jules, Tétu Maurice, Proulx Charles-Aimé.

6ème Année B : Gaudreau Armand, Chevron Jérôme, Laberge Robert, Renaud Jean-Yves, Gaudreau Robert, Gaudreau Patrice, Normand Marcellin, Boulanger Léo, Couillard Noël, Gagnon Jacques.

5ème Année : Nelson Fournier, Nicole Bertrand, Cloutier J.-Paul, Dionne Wilson, Paquet Jules, Boulanger Roger, Marois Rodolphe, Nicole Camille, Rousseau Maurice, Deladurantaye Robert.

4ème Année A : Lord Majella, Coulombe Jean-Paul, Gendreau Roland, Caron Léo, Montminy Réal, Anclair Florimond, Harbour Joseph, Beaudoin Eugène, Walsh Harry, Rousseau Robert.

4ème Année B : Clavet Marcel, Roy Roger, Gaudreau Arthur, Paquet Pierre-Paul, Coulombe Fernand, Simoneau Lionel, Fournier Jean-Paul, Coulombe Armand, Bernatchez Philippe.

3ème Année : Bélanger Marcel, Bernier Valier, Nicole Réal, Després Jean-Baptiste, Guilmet Warlier, Corneau Roger, Morin Robert, Morin Charlemagne, Dionne Adrien, Marceau Fernand.

2ème Année : Lord Alban, Bernatchez Aimé, Gamache Lionel, Beaudoin Chs-Omer, Blais Robert, Fraser René, Boulet Rosario, Blais Roméo, Bernatchez Léo, Martin Albert.

1ère Année : Normand Jean-Paul, Gaudreau Jean-Paul, Proulx Jacques, Légaré, Marius, Gaumont Roland, Walsh Richard, Laberge Paul, Rousseau Philippe, Bernier Paul-Emile, Langis Robert.

COURS PREPARATOIRE :

1ère Division : Bernadin Morin, Gaudreau Paul, Fortin Jean-Paul, Dionne Joseph, Boulet Robert, Masson Philippe, Gagné Roland, Auclair Raymond, Corveaux Laurent, Pellerin Roland.

COURS PREPARATOIRE :

2ème Division : Poitras Oliva, Gosselin Julien, Luc Morin, Richard Charlemagne, Morin Philippe, Fournier Philippe, Fournier Rock, J.-Claude Gaumont, Boulet Gaston, Blais Maurice.

DACTYLOGRAPHIE

8ème Année A : Laflamme Paul-Marie, Roméo Blais, Mercier Louis, Belzile Georges-David, Verreault Charles, Desjardins Gérard, St-Pierre Paul-Henri, Fournier Marcel, Bégin Raymond, Rioux Maurice.

8ème Année B : Cloutier Roland, Dionne Laurent, Fournier Albert-Thomas, Olivier Georges-Henri, Pelletier Louis-Philippe, Gaudreau Henri, Laberge Louis-Marie, Thibault Louis-Georges, Boulanger Wilbrod, Gaudreau Léon.

7ème Année : Anciens : Paquet Léo, Gaudreau Maurice, St-Gelais Valmont, Thibault Auguste, Montminy Léon, Ross Hector, Langlais Maurice.

Nouveaux : Bernatchez Yvon, Smith Charles-Robert, Gaumont Paul, Pouliot Charles-Omer, Collin Michel, Montminy Gérard, Cadrin Léonidas, Desrosiers Félix, Dumont Lucain, Morin Jules.

ROOSEVELT BALAYE LES ÉTATS-UNIS

Les démocrates remportent une immense victoire aux Etats-Unis.—Bien que les résultats ne soient pas encore complets, le gouverneur de New-York, M. F.-D. Roosevelt, est sûr d'une écrasante majorité au Sénat comme au Congrès.—Alors qu'il ne lui fallait que 266 votes pour triompher, M. Roosevelt en a plus de 400.—L'état de New-York lui en donne 47.—Le Massachusetts, le Maryland et le Rhode-Island passent au parti démocrate de même que sept états de l'extrême-ouest, dont la Californie, la patrie de Hoover.—Le sud fait bloc comme dans le bon vieux temps.

LA POLITIQUE DU NOUVEAU REGIME

New-York, 9. — Un peu après minuit, hier, le président Herbert Hoover concédait le triomphe de son adversaire démocrate, le gouverneur Franklin-D. Roosevelt, dans l'élection à la présidence des Etats-Unis, et il préparait un message de félicitations à l'adresse de son rival.

Tous laissent entrevoir à ce moment pour les démocrates une victoire comparable à celle de Hoover en 1928.

Luttant pour avoir le contrôle complet de la législation et des branches administratives du gouvernement américain, les démocrates, vers minuit, avaient déjà élu huit sénateurs contre un pour les républicains à la Chambre.

Dans son hôtel de New-York, le vainqueur de la lutte présidentielle déclarait en souriant : "Je ne ferai aucun commentaire avant d'avoir reçu des rapports de la côte du Pacifique".

Comme il disait cela, arrivaient des rapports du Mid-West, du Nord-Ouest et de quelques états de la côte du Pacifique, rapports qui ajoutaient quelque chose à sa majorité continuellement croissante dans l'est et le sud.

"Monsieur le président..." commençait un reporter. Mais M. Roosevelt du pouvoir hydraulique dans l'intérêt public.

5. — Opposition à l'annulation des dettes de guerre.

6. — Rappel du 18e amendement et modification immédiate de la Loi Volstead.

A 1 HEURE
New-York, 9. — A une heure, ce matin, les rapports compilés par la Presse Associée, encore incertains pour quelques états, procuraient l'alignement suivant :

Roosevelt 453
Hoover 78

AUX DEUX CHAMBRES
Washington, 9. — La même avalanche de votes qui a valu la victoire à Franklin D. Roosevelt hier, a pratiquement assuré aux démocrates de confortables majorités dans les deux chambres du prochain congrès.

A deux heures ce matin, les démocrates avaient arraché trois sièges aux républicains au sénat, chiffre suffisant pour leur en assurer le contrôle, et ils étaient en tête dans la plupart des autres cas.

Les républicains n'avaient remporté que deux sièges, tandis que les démocrates en avaient ajouté 14 aux 31 qu'ils détenaient déjà.

A la Chambre, les démocrates

1. — L'une des grandes causes de l'isolement. Par conséquent, le bill Hawley-Smith est condamné.

2. — Un tarif de compétition pour fins de revenus.

3. — Numéraire solide et conférence internationale de l'argent.

4. — Conservation et développement de 15 chevelures républicaines aux deux qu'ils acquiesçaient dans les élections du Maine en septembre dernier.

M. Mme Eugène Ruel, Ernest Rivier, M. Omer Ruel, Mlle Alice et Régina St-Pierre, Mlle Louisiana et Ethel Boulac tous de Québec et M. J. M. Fortin de Montmagny étaient dimanche dernier en promenade chez M. Arthur Ruel.

M. Mme Octave Fiset et Mlle Lucienne Fiset de Québec étaient dimanche les hôtes de M. Albert Fiset.

M. et Mme A. Létourneau de St-Paul étaient le 6 du courant en visite chez Mme I. Samson.

Mlle Annette Roy, de St-Charles, après avoir passé une quinzaine chez ses parents est retournée enchantée de sa promenade.

Mlle Thérèse et Jeanne Casault élèves du Couvent de St-Charles ont passé quelques jours chez leur père M. Bernard Casault la semaine dernière.

Mme Gattien Dubé, M. Mme Ernest Caron de

LE PEUPLE
REDIGE EN COLLABORATION
Est imprimé à l'Éclair, de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

LA VIE AGRICOLE
L'INDUSTRIE LAITIÈRE, DANS NOTRE PROVINCE.

Lors du congrès annuel de la Société d'Industrie Laitière à Chicoutimi, la semaine dernière, l'honorable Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture, a insisté sur deux points principaux : le contrôle de rendement laitier et la concentration des fabriques de beurre et de fromage.

Tous les cultivateurs ont à cœur de retirer de leur exploitation un revenu qui leur laisse une marge de gain satisfaisant, et donc doivent s'efforcer de réduire le coût de la production afin que, sans entraver le progrès de celle-ci, ils puissent en obtenir des profits plus considérables. Or, le contrôle laitier et la diminution du nombre des fabriques leur en offre précisément le moyen, nous allons dire, l'unique moyen vraiment efficace.

M. Godbout a suggéré en cette circonstance aux patrons de l'industrie laitière un mot d'ordre, un cri de guerre : accroître au cours des cinq années qui vont se succéder la production annuelle de chaque vache à une moyenne de 5,000 livres. Ce conseil est opportun si l'on considère que sans cette moyenne de production, les profits ne peuvent qu'être aléatoires. Le conseil vaut encore par le fait que notre production beurrière est insuffisante pour la consommation domestique et que par ailleurs elle a de souriantes perspectives d'écoulement sur le marché du Royaume-Uni. En effet, comme le signalait récemment le Bureau de la Statistique fédérale, le marché domestique est menacé d'une disette de beurre au cours de l'hiver au point qu'il sera nécessaire de recourir à l'importation de plusieurs millions de livres de ce produit. D'autre part, la Grande-Bretagne achète annuellement pour environ 230 millions de dollars de beurre dont moins de 2 millions au Canada. Cette proportion à notre avantage est vraiment trop minime. Elle devrait être accrue d'autant plus que, en vertu du nouvel accord conclu à la Conférence Économique Impériale d'Ottawa, notre beurre entrera en franchise dans les ports britanniques. La Grande-Bretagne importe aussi pour 45 millions de dollars de fromage, dont 9 millions au Canada. C'est dire assez que nos fromagers ont aussi intérêt à produire davantage, vu qu'ils seront également favorisés de la franchise douanière en vertu du même accord qui sera en vigueur pendant les trois prochaines années.

Quant à la réduction du nombre des fabriques de beurre et de fromage, elle s'impose depuis longtemps dans la province. On en compte plus de 1,200 quand l'on pourrait obtenir, à moins de frais d'exploitation, des résultats probablement meilleurs que ceux que l'on enregistre actuellement. Les petites fabriques surtout devraient disparaître ou se fusionner au lieu de fonctionner souvent à perte et de se nuire les unes les autres. Il est reconnu en outre qu'il est plus difficile de fabriquer du beurre et du fromage de qualité uniformément supérieure, comme l'exige l'exportation, si les fabriques sont trop multipliées ou ne sont pas toutes équipées parfaitement. Mieux vaut donc concentrer la fabrication afin de pouvoir en contrôler mieux la production et en augmenter les profits en réduisant au minimum le coût de revient.

SÉRIEUX MALAISES

Un grand malaise règne parmi les employés de chemin de fer et il a pour cause le fait que les autorités du Pacifique Canadien et du Canadien National ont accepté des unions le principe de donner tout l'ouvrage aux plus vieux employés, ne laissant aux plus jeunes qu'une pitance, avec le résultat que dans tout le Canada il y a environ 25,000 hommes qui attendent que les plus vieux employés soient plus généreux et acceptent de partager avec leurs confrères les plantureux salaires qu'ils se font par favoritisme.

Actuellement, les employés qui ont 20 ans de service et plus gagnent de \$250, à \$275, par mois et ils font très souvent 50 jours de travail. Ceci peut paraître paradoxal mais tous les employés de chemin de fer savent que 100 milles de chemin

donne une journée d'ouvrage et que quand un homme fait dans sa journée 150 milles il est payé pour une journée et demie.

Or il arrive que tous les plus vieux se partagent la besogne parfois jusqu'à épuisement, au détriment des plus jeunes qui n'ont pas travaillé depuis des mois et qui ne travailleront pas de sitôt si M. Bennett ne met pas bon ordre à cet état de choses.

Si la besogne était partagée, il y aurait 25,000 de plus à l'ouvrage et tous les employés de chemin de fer gagneraient plus de \$100, par mois. Les vieux y perdraient mais les jeunes y gagneraient.

Un mouvement est commencé dans ce sens et des assemblées auront lieu prochainement à Québec et à Lévis pour attirer l'attention des autorités sur ce qui existe et ne devrait pas exister dans un temps comme celui que nous passons.

ASSURANCES

Lorsque le temps de renouveler vos assurances viendra demandez-vous si vous avez réellement une police qui vous assure et si c'est une compagnie solvable. Si vous êtes dans le doute, venez me voir, et si vous ne l'êtes pas, venez quand même chez un agent qui a plusieurs années de véritable expérience.

Je représente les meilleures Compagnies d'Assurances de l'Amérique : Assurances contre le Feu, les Accidents, les Maladies, les Bris de Vitres, Sur la Vie, Garanties de toutes sortes. Vois, Responsabilité Patronale (Assurance contre les Accidents du Travail), sur les Bouillottes (Chaudières à vapeur), sur les Attelages, sur la Responsabilité Publique, Garantie de contrats, Automobiles, etc.

JOS. C. HEBERT, Notaire
64, rue du Dépôt, MONTMAGNY, P. Q.

J.N.O. Téléphone No. 73

LA TRISTE MORT D'UN ECOSSAIS



Le directeur de funérailles aux funérailles d'un écossais qui s'était suicidé par le gaz : "Hélas, ce pauvre McCleechie n'était pas responsable".

LE MINISTRE : "Qu'est ce qui vous permet de dire cela?"

LE DIRECTEUR : "Il avait laissé le gaz ouvert et il était mort depuis une heure?"

L'AUTOMOBILE EST DE PREMIERE NECESSITE

L'automobile est aujourd'hui plus nécessaire que jamais dans l'ordre économique des choses. Il serait tout aussi raisonnable d'enlever les ciseaux du tailleur, le marteau du charpentier ou la charrue du cultivateur que d'enlever l'automobile de l'homme d'affaires ou du vendeur. Ce fut là du moins la décision du juge Costello du comté de Huron dans l'Ontario, qui déclara que l'automobile d'un agent de machinerie était exempt de saisie par le shérif. L'agent en question vend de l'engrais chimique et son territoire couvre une étendue de trente milles et large de quinze milles de sorte que le juge décida qu'il lui serait absolument impossible de continuer son occupation sans auto. "Je suis forcé à reconnaître que l'auto de cet individu est un article nécessaire à son commerce," ajouta le juge Costello. Nous croyons qu'un précédent a été établi par ce jugement, ce qui le rend d'un intérêt tout particulier.

SI ELLE N'AVAIT PAS TÉMOIGNÉ...

Dans un salon du Cercle, tout en dégustant une consommation ou fumant un cigare, quelques amis discutaient le verdict de culpabilité rendu par un jury dans une récente cause de meurtre.

"Il est évident pour moi, disait le célèbre criminaliste Surdais, que le juge aurait maintenu la requête des procureurs de l'accusé et ordonné au jury de le libérer, si le pauvre diable n'avait témoigné dans sa propre cause. Ce faisant, l'accusé mit au dossier de la cause et devant les jurés l'unique preuve de sa présence à l'endroit du meurtre au moment approximatif où ce dernier fut commis. Mon expérience de ces causes m'a démontré la nécessité de ne jamais faire témoigner un accusé; qu'il soit innocent ou coupable, intelligent ou obtus, le seul résultat de son témoignage est de brouiller les cartes de la défense, ou, plus encore, de donner à la preuve faite par la poursuite une corroboration une force, souvent impossibles à obtenir autrement et irrévocables."

"Vous avez sans doute raison, en principe mon cher Maître," dit un des auditeurs, "mais votre énoncé me semble trop absolu et, pour ma part, je me souviens d'un cas où l'accusée fut sauvée de la corde parce qu'elle avait témoigné."

Tous les yeux se tournèrent vers le vieillard qui venait de parler.

A une logique innée, le juge Dumay joignait une science solide et une expérience variée acquises au cours d'une brillante carrière légale dont la moitié s'était passée dans la magistrature. Tous étaient anxieux de lui entendre raconter l'incident auquel il venait de faire allusion. "Exposez-nous les faits, juge" reprit Surdais, "et je ferai amende honorable si mon opinion fut trop exclusive."

Le magistrat s'exécuta de bonne grâce. "Je venais de prêter serment comme juge, dit-il, il y a près de vingt-cinq ans, et l'on m'avait désigné pour présider un terme de la cour du Banc du Roi juridiction criminelle dans une petite ville des environs de la Métropole. La première cause entendue fut celle d'une veuve d'un village accusée d'avoir tué un vagabond d'une balle au cœur."

"La preuve, faite par des témoins de la Couronne, était écrasante pour l'accusée. Elle révélait que la victime passait fréquemment devant la demeure de la veuve et, bien qu'innocent, le vagabond disait toujours quelque parole managante soit à la veuve, soit à ses enfants. L'accusée, très craintive et nerveuse, l'avait prévenu, la veille du meurtre et devant plusieurs personnes, que s'il repassait devant sa propriété, elle le tuerait. L'homme avait ri des menaces et ce jour là, par bravade semblait-il, s'était promené une heure devant la maison. Les voisins, témoins des menaces, suivaient le manège d'un oeil amusé, du pas de leur porte. Leur amusement se changea en terreur lorsqu'il virent leur voisine sortir avec une carabine, mettre en joue et tirer."

Lorsqu'on releva le vagabond, il était mort. L'autopsie révéla qu'il était mort d'une balle au cœur et que cette balle était du calibre de l'arme de l'accusée. La poursuite avait produit à la Cour arme et projectile et six témoins avaient identifié le fusil; tous six avaient vu tirer le coup et tomber la victime. Je n'exagère donc pas en disant la preuve formidable."

L'accusée n'avait pas d'avocat et le Tribunal avait dû lui en nommer un d'office, le matin même du procès. Devant l'évidence de culpabilité, je ne pouvais m'empêcher de plaindre cet avocat au rôle si ingrat. La preuve de la Couronne close, il fit ce que vous défendez à vos élèves, mon cher Surdais, il fit entendre sa cliente. Cet acte dernière faisait peine à voir : jeune, plutôt jolie, elle semblait assombrée par le coup que le sort lui avait porté et répondait d'une voix monotone et comme lointaine, aux questions qu'on lui posait. Elle admit au

contraire avoir délibérément visé point éloigné d'au moins dix pieds de la victime, dans le but de l'effrayer. Le contre-interrogatoire serré du Procureur du Roi ne réussit pas à changer un iota de ce témoignage.

Usant de ma discrétion j'ordonnai pour le lendemain une visite des lieux du crime, j'ajournai la séance. Le procureur de la Couronne fut surpris de cet ordre mais n'y fit pas objection. L'accusée, les jurés le procureurs, le Greffier et moi-même nous retrouvâmes à l'heure et à l'endroit fixés le lendemain.

La maison était construite à l'entrée du village et flanquée de maisons à droite, à gauche et en face. La victime avait été frappée alors qu'elle se trouvait du côté opposé de la route, entre l'endroit où le corps fut ramassé et la maison faisant face à celle de la meurtrière il y avait une excroissance granitique d'environ dix à douze pieds de hauteur. J'eus là l'explication de l'aplatissement du projectile que j'avais examiné; la balle était en effet, écrasée jusqu'à mi-partie de la longueur et la chair humaine, vous le savez messieurs, n'offre pas une résistance suffisante à provoquer un tel écrasement. Nous eûmes aussi là une explication du fait qu'une balle, lancée à moins de cinquante pieds d'une arme très puissante se trouvait encore dans la bles-sure.

L'accusée avait bien visé à plusieurs pieds de la victime; mais, par un effet du hasard, sa balle avait frappé une arête de granit et ricoché jusqu'au cœur du vagabond. Inutile de vous dire que ces faits furent constatés par tous les intéressés et que la pauvre mère échappa au verdict de meurtre. Si elle n'avait pas témoigné... Jacques de Nancy.



Prenez donc les Pilules MORO

puisqu'il vous souffrez de :

Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Épuisement
Troubles d'estomac
Fatigue
Malaise général

Doutez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence?

Pilules MORO pour les Hommes



LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

Laissez-vous aider à tracer l'itinéraire de votre prochain voyage, faire vos réserves de wagons-lits, wagons-salons, hôtels, etc.

Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent Général, Traffic-Voyageurs, Gare du Palais, Québec, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

BOUCHERIE MODERNE

Grand choix de bœuf, porc, veau, mouton, saucisse, bûgné, jambon, bacon, oeufs frais garantis.

Tous les vendredis, nous recevons notre viande fraîchement abattue des abattoirs Swift de Québec.

SATISFACTION GARANTIE.

Service prompt et courtois.

LIVRAISON A DOMICILE

J. L. Létourneau,
rue Ste-Marie
MONTMAGNY, P. Q.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L., C.R.
AVOCAT
Tél. Bureau : 3 Résidence : 10
64 rue du DÉPÔT
MONTMAGNY P. Q.

Maurice Rousseau, Philippe Rousseau, René Paré,
L.L.L., C.R. B.S., L.L.B. B.A., L.L.L.
ROUSSEAU, ROUSSEAU & PARÉ
AVOCATS
64, rue du Dépôt, - Montmagny

Thomas Tremblay
B. A., L.L.L.
AVOCAT
Tél. : 99 MONTMAGNY.
BUREAU :
Rue de la Gare, près du Palais de Justice

L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt - Montmagny

Annoncez dans "LE PEUPLE"
Tél. Bureau : 73 Résidence :

JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale.
Achats et Ventes de Débiteurs.
PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt - Montmagny

Annoncez dans "LE PEUPLE"

Herm. Boudreault
3, rue Sainte-Anne
MONTMAGNY
Manufacturier de
MATÉLAS, FEUTRE et LAINE
Spécialité :
Réparations de vieux matelas.
SATISFACTION GARANTIE
Prix très bas.
Achetez vos matelas neufs chez moi.

Annoncez dans "LE PEUPLE"

BLANCS DE REÇUS
EN LIVRETS DE 100
\$0.25 par livret (100 reçus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reçus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception d'un prix. J.N.O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE
Deux machines Oliver, en parfaite condition.
Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre journal.

ATTENTION ! ATTENTION !
Procurez-vous le Secrétaire Universel pour la somme de 50 cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre journal. Pour envoi par la maille, ajoutez 10 cts.

Annoncez dans "LE PEUPLE"
Admirer le talent immoral, c'est faire la cour à la beauté d'une fille perdue. — P. Monsabré.

Annoncez dans "LE PEUPLE"

Annoncez dans "LE PEUPLE"

Annoncez dans "LE PEUPLE"

ANNONCEZ DANS "LE PEUPLE"

A.-Miville Déchène, C. R. Fernand Choquette, B.A., L.L.L., C.R.
DECHENE & CHOQUETTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Bureau à Montmagny : RUE DE LA STATION - Tél. : 128
Bureau à Québec : 66, RUE ST-PIERRE, - Tél. : 4208

Téléphone 14 Téléphone 73
ROUSSEAU & HEBERT
NOTAIRES
Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèque ou débenture
ASSURANCES : Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64, rue du Dépôt - - - Montmagny

QUEBEC CENTRAL
SERVICE DIRECT amélioré
entre
SHERBROOKE
BOSTON
NEW-YORK
et les principaux points de la Nouvelle-Angleterre, via Canadien National, Québec ou Charny et
ROUTE QUEBEC CENTRAL CHARS DORTHOIS ET SALONS DIRECTS
CHARS PARLOIRS ET CHARS A DINER ENTRE QUEBEC, CHARNY ET SHERBROOKE. PRENEZ VOS BILLETS PAR L'ENTREMISE DU QUEBEC CENTRAL POUR PLUS DE DÉTAILS, veuillez écrire à : F. O'CONNELL, D.P.A. 30, rue St-Jean, QUEBEC W. E. A. BROOKS, Agent Général des Passagers, SHERBROOKE, Qué. 22 mai J.N.O.

"LE PEUPLE"
est imprimé aux ateliers de l'Éclair, à Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS :
CANADA, 1 an \$2.00
6 mois 1.00
E.-UNIS, 1 an 2.50
6 mois 1.25
Strictement payable d'avance.
La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.
Ainsi Janvier 33 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1933 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendront service en nous signalant cet oubli.
Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.
Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. J.N.O.

AVIS AUX DAMES
Procurez-vous la Nouvelle Culcière Canadienne pour la modeste somme de 50 cts ou 60 cts par la maille. En vente au Bureau de notre journal. J.N.O.

RUBANS DE CLAVIGRAPHES
Pour machines : Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc. à vendre à nos bureaux ou expédié par la maille franco, sur réception du prix : \$1.00 chacun ou trois pour \$2.50.

FAUSSE ÉCONOMIE !
CESSER d'annoncer pour économiser, c'est comme si on arrêta sa montre pour sauver du temps.
Il n'est pas une seule maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

À PROPOS DE "CATALOGNES"

Question de surprises j'en ai eu une fameuse l'autre matin.

Comme j'étais à mettre un peu d'ordre dans mes appartements, le carillon de la sonnerie se fait entendre, je vais ouvrir et je me trouve devant une vieille amie qui me demande:

—Georgette, venez donc magasiner avec moi... J'ai un tapis quelques descentes de lit à acheter... Vous m'aidez à faire le choix.

Un peu plus d'une demi heure plus tard nous sortons de l'élévateur dans un magasin à rayons section des tapis.

Comme nous étions à examiner les dernières créations des manufacturiers, je vois devant moi un volumineux rouleau de "catalogne".

Vous savez ce que je veux dire, n'est-ce pas?

Un tapis fait avec des "guenilles" et tissé sur un primitif métier. Autrefois on en voyait beaucoup au Canada.

Mais revenons à ma découverte. Je crie à ma compagne:

Regardez donc Lucie de la "catalogne".

—Voyons, vous révez.

A ce moment un clerc intervient et nous explique que la catalogne en question n'est pas de la vraie catalogne, mais une imitation faite non pas avec de vieux tissus, mais avec des produits neufs.

Puis après avoir bien joué de notre étonnement il continue:

—Comme il n'y a plus moyen de trouver l'article véritable, le public se contente de l'imitation et la demande est forte. Il en est d'ailleurs de même pour les "nattes tressées" et pour les tapis crochétés... Lorsque vous passerez dans le rayon des accessoires de lit, jetez un coup d'oeil sur les courtépintes vous en verrez qui imitent celles que faisaient nos mères et grand-mères et fabriquées avec du vieux linge, carrés, "pointes à diamants" étoilées, ornements... Celles que vous verrez sont imprimées au lieu d'être cousues par sections comme l'habit d'arlequin.

—Et vous nous dites sérieusement qu'il y a des personnes qui achètent ces vieilleries?

—Ces vieilleries sont de mode depuis que les chambres coloniales ont la vogue... Avec des meubles anciens il faut des tapis assortis. Tout dernièrement le représentant d'une grande maison de Boston a fait une tournée dans les vieilles provinces du Canada dans le but d'acheter de ces "vieilleries".

—Et dire que j'ai mon amie que j'avais des tas de tapis et que c'est le chiffonnier qui en a hérité.

—Aujourd'hui les antiquaires en vendent... pas souvent car ils ne peuvent pas facilement s'en procurer. Je connais une vieille qui fait des tapis nattes depuis que ses deux enfants chôme et elle ne suffit pas à la besogne. Dans les provinces maritimes des centaines de jeunes filles et femmes confectionnent des "catalognes".

Dans certains petits villages on trouve maintenant un métier par maison, on transforme même certains métiers pour le tissage de la laine et on en fait des métiers à tapis.

Ses achats faits tout en me reconduisant, mon amie ne cessait de murmurer:

—Dire que j'en ai tant jeté...

Lorsque je me suis trouvée seule dans ma chambre, je me suis mise à réfléchir à la découverte que nous venions de faire.

Et ma pensée est retournée aux jours de mon enfance.

Que de veillées passées à assortir des chiffons pour en faire des nattes, à les couper en fines languettes pour le crochet à en tisser... Dans une chambre à côté de la "cuisine d'été" était installé un métier et lors ma mère avait un moment de loisir elle allait s'asseoir à son banc et bientôt on entendait un clic clac devenu familier.

De temps en temps lorsque nous avions de la visite, maman parlait de la pièce de "catalogne", si elle trouvait assez de chiffons elle pourrait en faire pour couvrir tout le plancher de la "grande chambre".

Aux beaux jours maman faisait de la teinture alors on voyait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sur les chiffons qui s'échappaient autour de la maison.

Des rouges violents, des bleus criards, des jaunes qui faisaient penser aux énormes fleurs de soleil qui s'alignaient derrière la grange, des verts de toutes les gradations que sais-je?

Tous ces chiffons devenaient de gaies courtépintes, des tapis plaisants à voir.

Comme la maman était fière de montrer ses trésors, d'en faire ressortir la beauté.

Nous les grandes nous aidions la maman nous faisions les tapis de notre chambre. Pendant bien des années j'en ai gardé un que j'avais fait alors que je n'avais que quatre ans.

Ce qui était amusant, c'étaient les explications que parfois donnait ma mère:

—J'ai fait cette courtépinte à "diamants" la première année de mon mariage... Antoinette n'avait que cinq ans, quand j'ai fait ce tapis au crochet... C'est Georgette qui a tressé presque toutes les tresses de la "natte" que vous voyez là... Joseph vous savez mon grand qui est tressé il aimait à m'aider...

Pauvre maman... elle prenait si grand plaisir à tous ces travaux

10¢

Qualité et Quantité

Si vous roulez vos cigarettes, demandez le tabac à cigarettes ALOUETTE.

GROSSEUR ACTUELLE DU PAQUET

LE TABAC À PIPE ALOUETTE est le choix des connaisseurs

qu'elle doit certainement tresser des nattes au Paradis.

Toutes ces choses étaient autrefois l'orgueil des ménagères... c'était du "fait à la maison" et non pas de la "marchandise de store".

Hélas, de nos jours c'est la marchandise du "store" qui prédomine dans nos intérieurs, nos mamans ne font plus de souvenirs de famille... elles en achètent...

Il paraît que le progrès veut ça... Georgette.

ACHETONS DU MIEL

Il y a cent bonnes raisons pour que l'on achète du miel, mais la meilleure de toutes peut-être, en ces temps de dépression que nous traversons est que le miel coûte extrêmement bon marché.

Consultez toute la liste des produits alimentaires, en trouvez-vous un seul qui soit meilleur marché que le miel, tenant compte de sa valeur nutritive et des niveaux actuels des prix? Le miel n'est pas seulement une friandise, une des meilleures que puisse offrir la nature, c'est aussi l'une des denrées alimentaires les plus complètes. Il contient des hydrates de carbone, sous forme de sucre, des sels de chaux, de fer, de magnésie et de potasse, et une certaine quantité de protéine; on sait que tous ces ingrédients sont nécessaires pour la nutrition du corps.

Le miel n'exige aucune digestion. Les sucres qu'il renferme sont déjà intervertis et prêts à être assimilés directement par les tissus du corps; c'est donc une source rapide d'énergie.

Le professeur Hawk, du collège médical de Jefferson E. U. A., une haute autorité sur les aliments, a trouvé par des expériences soigneuses menées, que le pain mangé avec du miel se digère aussi facilement que le pain mangé seul, mais il a une valeur nutritive deux fois plus grande. C'est là un fait qui mérite d'être pris en considération, lors que le miel canadien se vend, comme il le fait aujourd'hui, de six à dix cents la livre.

Le miel peut être employé à la place du sucre de canne ou des sirops dans presque tous les cas où l'on a besoin de sucre. C'est un excellent sucre pour les fruits crus ou conservés, les breuvages, les crèmes glacées, les gâteaux, les bonbons et

les salades. Essayez-en il est délicieux.

Mais il y a un autre argument qui devrait nous porter à acheter plus de miel, c'est la valeur de l'industrie du miel au Canada. En ces huit dernières années la production du miel au Canada a presque doublé, malgré l'importation annuelle de trains entiers de sucre de canne et de sirops étrangers. L'industrie du miel mérite d'être encouragée par tous les Canadiens.

Dans le livre de Miss Morley, "The Honey Makers", il est fait mention d'une vieille légende hindoue, qui assure que le miel procure à l'homme, force, richesse, santé et bonheur. Que peut-on demander de plus d'un aliment?

Recouvrez la santé

Mme Phil. Rogers de Roberge, P. Q. écrit: "J'étais si faible que je ne pouvais faire aucun travail. Mon poids qui était de 180 tomba à 115 livres. Ayant employé le Novoro du Dr. Pierre je recouvrai la santé et je pèse maintenant 154 livres." En stimulant les fonctions de digestion et d'élimination, cette préparation de plantes ayant fait ses preuves, aide à obtenir une bonne santé et un corps sain. Elle est fournie seulement par des agents locaux, spécialement désignés par le Dr. Peter Farhney et Sons Co., Chicago Ill.

Livré exempt de douane au Canada

LA ROUGEOLE

Savez-vous que parce que la rougeole est si répandue dans notre pays la plupart de la population la considère comme étant de peu d'importance?

Savez-vous que la rougeole est une maladie grave, qu'elle est une cause puissante de la mortalité dans notre pays chaque année?

Savez-vous que les décès par la rougeole surviennent surtout parmi les jeunes enfants, et que l'attaque est plus sévère chez les tous petits?

Vous ne le savez pas, peut-être pendant vous devez vous rendre compte que la rougeole est bien une maladie grave et que vous devez vous mettre en garde contre elle puisque tout le monde est susceptible à contracter cette maladie.

La rougeole est une maladie grave.

ve. Pendant l'année 1929, au Canada elle fut la cause de 619 décès chiffre qui dépasse celui de la mortalité par la fièvre typhoïde ou la scarlatine dans la même année.

Vous pouvez constater donc que la rougeole est bien une maladie grave et qu'il nous incombe d'apprendre comment protéger nos enfants contre ses ravages.

D'abord, il faut mettre l'enfant à l'abri de la contagion. Comme nous l'avons dit, la maladie est meurtrière chez les jeunes enfants, donc il ne faut pas exposer ses petits au danger. Si un des enfants dans une famille tombe malade, il faut éloigner de lui les autres enfants. Malheureusement la rougeole est plus contagieuse pendant la période d'invasion avant l'apparition de l'éruption et avant qu'on a raison à croire que l'enfant en est atteint; c'est pourquoi la plupart des enfants sont exposés à cette maladie à l'insu de leurs parents même.

Jusqu'à présent, la seule précaution que nous ayons pu prendre fut de surveiller soigneusement l'enfant et le mettre au lit dès l'apparition des yeux pleurants, ou mieux encore mettre l'enfant au lit huit jours après son contact avec un cas de rougeole, la période d'invasion étant de huit à dix jours. Si l'enfant est déjà au lit quand la maladie débute, l'attaque sera moins sévère.

Maintenant, nous pouvons ajouter à ces précautions à prendre les injections du sérum de convalescents de rougeole qui fournissent une immunité réelle, ou, au moins une atténuation de la maladie qui en réduit considérablement les dangers. Si le sérum des convalescents n'est pas disponible, on peut se servir du sang des parents, puisque la plupart des adultes ont eu autrefois la rougeole et par conséquent, le sérum sanguin de ses personnes est en état de fournir l'immunité contre la rougeole ou d'en atténuer l'attaque.

La rougeole est une maladie grave et parfois meurtrière et il faut sous-traiter à son atteinte nos enfants.

LA PRIÈRE DU MOUSSE

Peu de jours après sa sortie du port de New-York un grand navire fut surpris par une tempête terrible laquelle dura près d'une semaine.

Une nuit, au fort de l'ouragan, les agrès de l'extrémité du grand mât s'émoulaient et il fallait aller les mettre en ordre. Le second appela un mousse et lui ordonna de monter.

L'enfant porta la main à son omet, mais hésita un moment, puis, jetant un regard effrayé sur le mât qui se balançait et sur la mer furieuse il traversa le pont à pas précipités et il en revint environ deux minutes après, saisit l'échelle de cordes sans dire un seul mot et se mit à grimper comme un écureuil. Les hommes de l'équipage le virent avec terreur à une hauteur effrayante.

—Ils ne redescendra jamais vivant, se disaient-ils l'un à l'autre.

Mais la périlleuse corvée fut achevée en vingt minutes et le mousse revint sain et sauf. Droit le visage éclairé d'un sourire il se rendit à l'arrière du navire.

—Qu'étes-vous allé faire en bas quand on vous a ordonné de monter au grand mât? lui demanda un passager.

—Je suis allé prier répondit-il en frémissant et la lèvre rougissante.

PROBLÈMES POUR LES HEBDOS

La convention des hebdomadaires de langue française, si elle n'a pas eu ou n'a pas pris le temps de les discuter sur le champ a fait surgir d'importants problèmes qui nous concernent tous, éditeurs de feuilles semainières. Et c'est déjà un gros mérite que celui d'avoir tiré des limbes de l'ignorance ou de l'indifférence des questions aussi vitales que celles des taux de l'annonce du tirage à déclarer honnêtement de la toilette du journal, de la sollicitation de la publicité, de l'attitude à prendre au cours d'élections municipales, etc toutes questions mentionnées dans l'excellent ordre du jour soumis par M. C. E. Labranché.

Notre seul regret, c'est que nous ayons dû passer en vitesse, le 22 dernier, des points vitaux touchant l'administration financière de l'hebdomadaire ou ayant trait à sa direction intellectuelle et spirituelle. Encore qu'il ne restât une fois l'Association formée, qu'une couple d'heures pour discuter par exemple, de taux de publicité nous avons eu le temps cependant de parvenir à des conclusions fort attachantes. On s'est rendu compte ainsi, chez certains confrères, que l'annonce était vendue à trop bon marché, de fait en bas prix coûtant, une politique qui mène un hebdo au suicide tout en causant des dommages réels aux confrères.

Comment allons-nous continuer la discussion de ces questions si vitales? Par une nouvelle réunion générale dans quelques semaines ou en confiant ces problèmes à des comités ad hoc? La réunion générale présente à la fois des avantages et des inconvénients. C'est ainsi qu'elle permet de recueillir l'opinion de tous les membres et que, d'un autre côté elle est une source de perte de temps.

Reste le système du comité. On n'en a pas nommé encore et la composition de leurs cadres reste dans les mains de l'exécutif.

Ces comités feront de l'excellent travail en autant qu'ils se composent d'éditeurs bien au courant des cas de rédaction pour le comité chargé de ce travail, et bien calés sur les particularités du facteur publicitaire pour le comité de l'annonce. Il est reconnu que certains confrères sont moins versés dans tel domaine, d'autres, dans tel autre.

Il y aura encore à savoir si nous devrions faire partie de la C. W. N. A. M. Placide Rioux de la "Parole", qui n'avait pu assister à la convention du 22, plaide actuellement auprès de nous, en sa qualité de directeur de la C. W. N. A. pour que nous en devenions des membres réguliers.

Reste à savoir quelle attitude adopter qui serait la meilleure promotrice des intérêts de l'hebdomadaire de langue française. Comme membres de la C. W. N. A. serions-nous malheureusement noyés parmi des confrères anglais trop nombreux pour que nos intérêts — qui ne sont pas les mêmes que les leurs — reçoivent assez d'attention pour être reconnus pour que nos problèmes qui diffèrent des leurs soient considérés avec le même sérieux. Rappelons-nous qu'ils sont 700 contre une quarantaine. D'un autre côté bénéficierions-nous peut-être d'une action concertée, systématique à laquelle nous ne pouvons prétendre en faisant bande à part! La valeur de nos feuilles comme média de publicité l'importance du marché constitué par les régions rurales québécoises seront-elles mieux reconnues si nous faisons partie du grand carré ou si nous choisissons de marcher en lisière pour être mieux vus?

Va droit au coeur!

Satisfaction réelle à prix modique
35¢ LA LIVRE
De la Maison KING COLE

Autant de points délicats à résoudre dont dépend notre succès. A l'exécutif de notre Association de ne pas nommer ses comités à la légère.

Edouard Hains
De "La Revue de Granby"

La GAZOLINE

BAISSE DE 2 SOUS

Tous les droits de dumping contre la gazoline américaine entrant au Canada ont été abolis sur l'ordre du ministre du Revenu national. On estime que cela provoquera une baisse de 2 cents par gallon dans le prix de l'essence.

La taxe sur l'essence des Etats-Unis était de 2 cents et demi, mais on imposait en plus un droit de dumping. La décision du ministère du Revenu national aura un grand effet sur les prix de détails au Canada prévoit-on. Les droits de dumping furent sujets à une enquête parlementaire à la dernière session et on prétendit que sans ces droits l'essence américaine pouvait être vendue au Canada à des prix réduits.

LES LUMIERES DES AUTOS DOIVENT ETRE EN ORDRE

Les automobilistes négligents, sous le rapport de leurs phares et de leurs lumières feraient mieux de ne plus s'aventurer sur les routes, la nuit, sans en avoir fait vérifier le fonctionnement. M. Aurèle Lacombe, surintendant de la circulation de la province, nous a laissé entendre, hier après-midi, qu'une vigoureuse campagne serait entreprise, d'ici peu, contre les chauffeurs négligents, sous ce rapport.

"Il se produit un très grand nombre d'accident, par suite de l'insuffisance de l'éclairage", a déclaré M. Lacombe, et nous avons décidé de prendre des mesures très vigoureuses pour amener les automobilistes à faire leur devoir.

AUX PRISES AVEC LA LOI



Voici deux photographes d'Arthur Barry, le fameux bandit qui est l'auteur de nombreux vols de bijouterie. La police est d'avis que Barry a volé pour plus de \$1,000,000.00 de bagues, de colliers et autres bijoux durant sa triste carrière.

"VOUS N'AVEZ PLUS DE MÈRE..."

Le célèbre P. Roh, jésuite disait un jour à Hambourg, à un prédicateur luthérien:

—Nous autres catholiques, nous conservons notre gaieté notre bonne humeur. Vous autres protestants vous êtes toujours sècs, compassés, tristes.

Le P. Roh avait un esprit de répartition, un jeuement qui le faisait rechercher. On ne s'ennuyait pas en sa compagnie.

—C'est vrai avoua le ministre. Me direz-vous après le pourquoi le parce que?...

—Oh oui, répondit le Père Jésuite qui n'était jamais embarrassé, je vais vous le dire herr Pastor. Quand, dans une maison la mère manque, c'est une désolation. Lorsqu'elle vivait, les enfants étaient joyeux, vifs, alertes à présent qu'elle est morte, les pauvres petits sont mornes, silencieux, tristes!...

Vous avez dans votre prétendue Réforme aboli le culte de Marie, vous n'avez plus de Mère!...

Nous catholiques, nous avons cette Mère de Jésus, la nôtre par adoption au Calvaire; avec notre Mère du ciel nous sommes toujours joyeux, sûrs d'être aimés, défendus, secourus, protégés.

Combien ces paroles du bon P. Roh sont vraies et consolantes pour les catholiques, toujours si heureux de chanter les louanges de leur Mère et pleins de confiance en sa maternelle protection.

LES CONSEILS DE BABSON

Fighting Business Deoression", tel est le titre d'un nouveau livre qui vient de publier Roger W. Babson économiste réputé du pays. M. Babson soutient que l'année 1933 marquera la fin de la dépression. Il croit que la grande leçon qu'il faut retenir maintenant c'est que les valeurs et non pas l'argent devraient être thésaurisées durant une période de dépression. "On sait qu'aux Etats Unis des gens craintifs, ont caché des millions de dollars en argent dans des matelats, des boîtes de sûreté, des pots etc parce qu'ils avaient peur du peu de la solidité des banques. L'économiste américain prétend que cet argent revient graduellement en circulation.

Sans Doute, la Qualité est Suprême!

Il n'y a pas de mélasse aussi bonne que la marque "BEMA". Il n'y a pas de mélasse aussi pure. Il n'y a pas d'aussi bienfaiteuse. Il n'y en a pas d'aussi exquise!

Elle goûte infiniment meilleur et est beaucoup plus riche que toutes les autres mélasses.

Votre table mérite la meilleure. Insistez pour avoir cette marque!

Voire Epicerie En Vente

MARQUE

BEMA

La Véritable

MELASSE

Extra Fancy

des BARBADES

RHUMES d'Enfants

Les mamans déclarent que les TABLETTES BABY'S OWN sont précieuses dans les cas de rhumes chez les enfants

"Au premier signe d'un rhume," écrit Mme Isaac Kellar, 4 Shaftesbury Place, Toronto, "ou si les enfants sont sortis à l'humidité, je leur donne des Tablettes Baby's Own, et ils sont parfaitement bien le lendemain."

Mme Albert E. Knowles, R. R. 3, Granton, Ont., écrit: "Les Tablettes Baby's Own soulagent les rhumes si rapidement—je ne m'en passerai pas, même s'il me fallait les payer le double du prix."

Mme J. A. Turcotte, 4166 rue Northcliff, Montréal, écrit: "Je suis mère de 12 enfants. Mes quatre premiers étaient chétifs, constipés et ils me dérangeaient beaucoup. Je commençai à faire usage des Tablettes Baby's Own à mon cinquième et les résultats furent si merveilleux que j'en ai ensuite toujours employé avec mes autres enfants."

Lorsque vous constatez qu'un rhume va se déclarer chez votre enfant, ne perdez pas un instant—donnez-lui des TABLETTES BABY'S OWN. Elle sont aussi efficaces pour troubles de dentition, coliques, constipation, vomissements, insomnie, et chaque fois que l'enfant est nerveux et irritable. Parfaitement sûres. Lisez la garantie d'analyse incluse avec chaque paquet de 25c. Plus de 1,250,000 paquets vendus en 1931.

TABLETTES BABY'S OWN

DU DR. WILLIAMS

Rendent et gardent les enfants bien portants—comme le savent les mamans

C'est toujours la même!

CREAM PORTER BOSWELL

DEPUIS 1668

UNE DATE MÉMORABLE

Les teintes grisâtres de l'aube du onzième jour de novembre 1918, commencent à pénétrer dans la forteresse confiée au jeune commandant et à sa petite troupe. Les soldats de la garnison, sauf les sentinelles, souffraient de la famine d'autant plus qu'ils étaient épuisés par la fatigue et le manque de nourriture, mais les chefs n'avaient pas même le bief sur les lèvres. Le commandant et tous les officiers étaient réunis, pour un rapide conseil de combat, dans un réfectoire fort restreint.

C'est que, hélas, la position du petit régiment paraissait absolument désespérée. Il était entouré par des assiégeants fort supérieurs, en nombre.

Le jeune commandant ignorait que sa jeune épouse fut au courant des dangers qui les menaçaient et que par conséquent elle eût fait l'impossible pour lui envoyer du courage. Aussi envisageait-il avec le calme et la fermeté d'un fervent soldat, la situation qui lui était faite. Il se sentait responsable de la vie de ses hommes, eux, qui se sont si loyalement sacrifiés grâce à l'espoir de la victoire qui régnait dans tous les cœurs.

Pour lui, sa résolution était prise et conforme à l'honneur; il voulait cependant la communiquer à ses soldats, dont le plus grand nombre était composé de volontaires aux cheveux gris, ayant déjà fait leurs preuves dans maintes reprises et de jeunes têtes aux fronts candides et intelligents qui envisageaient les rencontres périlleuses et les batailles incertaines avec une énergie précoce.

Il est donc entendu que ce soir, au coucher du soleil ajouta le jeune commandant, après avoir exposé à ses subordonnés, l'impossibilité où ils se trouvaient, faute de vivres, de conserver la place; ce soir, nous ferons quand même une sortie et essaierons de nous frayer un passage à travers l'ennemi envahissant, ou bien nous mourrons comme des soldats de notre rôle, de notre pays, avec l'épée de sa cause entre nos mains et son cri de ralliement sur les lèvres.

Tous ces vœux braves, ces jeunes courageux, sur lesquels l'idée de la lutte agissait d'ordinaire comme le bruit du clairon, courbèrent le front en frémissant.

Notre forteresse sera une bonne prise pour l'ennemi. Il serait bon d'être fabriquant de cierges, car ils pourraient en faire brûler tout à leur aise, dit un jeune balafre en grommelant. Rien ne les gênera plus maintenant d'aller trouver l'Empereur de l'Allemagne et de combiner leurs plans avec lui et avec ses maudits conseillers.

Dire que si nous avions seulement été approvisionnés pour quelques jours de plus, grogna un vieux vétérans, nous aurions pu les faire trimmer! Ah! nous eussions gardé la place encore plusieurs jours, aussi facilement que les Dames d'honneur de la reine, gardent les clefs de ses coffres à bijoux.

Nous serons un contre cinq, remarqua tristement un troisième.

Celui qui s'exprimait ainsi se tenait debout en arrière du jeune commandant et fixait sur lui, tout en parlant des yeux pleins d'une tendresse quasi-paternelle.

Et quoi, camarades, tu es ennemi à présent, mon vieux? s'écria le jeune homme en tournant vers lui son nœud et fin visage. Ce n'était pourtant pas ce que tu m'enseignais autrefois, quand tu me faisais sauter sur tes genoux, et que tu me répétais: un bon soldat, un soldat fier de sa mission honorifique, doit aller au feu aussi joyeusement que la jeune fille à son premier bal.

Non, mon gars: ce n'est pas à mon vieux corps que je pense, répondit le vieillard à voix basse. C'est à vous, à votre jeunesse à votre avenir détruit, à tout ce que vous aurez pu faire encore pour votre belle patrie et pour sa cause... Et faut-il tout vous dire?... Je pense à votre femme et à votre fils, privés de votre amour et du soutien de votre bras.

Et crois-tu que je les oublie, mon ami? Mais, quoi qu'il arrive, je sais que ma bien aimée le supportera en chrétienne et comme la vaillante femme d'un soldat répondit le jeune commandant.

Ses lèvres tremblaient d'émotion en prononçant le nom de bien-aimée, et cependant, ce nom seul suffisait à allumer une douce clarté dans son regard si ferme.

Si je succombe un jour, elle dira à mon fils l'histoire de son père, et elle lui enseignera à le respecter, à l'aimer et à l'imiter.

Ah! vous avez raison mon jeune commandant; celle-là n'est pas faite de l'étoffe des lâches, s'écria le vieux soldat, qui paraissait connaître aussi bien la jeune mère que son pupille le petit officier. Elle ne ressemble guère à toutes ces femmettes moitiés lait, moitiés sucre, que nous donne aujourd'hui l'éducation moderne.

Et maintenant, messieurs, que chacun se rende à son poste et fasse le meilleur emploi de son temps, dit le commandant en se levant; vous l'avez entendu, à l'heure même.

Mais les mots s'arrêtèrent sur ses lèvres et il demeura comme pétrifié. Le bruit qui venait d'attirer son attention, venait d'être plus prononcé, et une forme féminine s'avançait vers lui.

Quoique le jeune homme fût un brave dans toute l'acceptation du terme il ne put s'empêcher de pousser un cri. Était-ce une vision? Était-ce l'esprit de sa femme qui venait le

contre NÉVRITE

Une bonne chose est de chauffer un plat et y verser du Minard. Appliquez ensuite le Liniment en frictionnant doucement. Le docteur se désolait.

25¢
LINIMENT
TRIOMPHÉ DE LA DOULEUR
MINARD

visiter, l'encourager?

Mais avant qu'il eût pu se rendre compte de ce qui se passait, la bien aimée, sa bien aimée, elle même sanglotait sur sa poitrine en l'enlaçant de ses bras.

Les vieux soldats restaient debout immobiles et plongés dans un indicible étonnement; tandis que les jeunes du métier, la bouche ouverte, ne se lassait d'admirer... Quoiqu'il n'ait jamais connu la peur pendant l'action la plus chaude, le jeune officier sentait frémir en lui quel que chose d'insolite, tandis qu'une crainte secrète le clouait à sa place.

Mais qui dira les sentiments du commandant?... Il serait sa femme sur son cœur avec ivresse, et, partagé entre la joie et la surprise, il ne trouvait pas de paroles. Et peut-être d'ailleurs, sans s'en rendre compte eût-il redouté qu'une parole intempestive ne vint dissiper ce doux rêve et faire disparaître par quelque mystérieux enchantement l'être frêle et charmant qui s'accrochait à lui.

Quant à l'exquise petite femme, heureuse au-delà de toute expression, mais ébranlée par ses fatigues successives qu'elle venait de traverser pour venir jusqu'à lui, elle n'avait que des larmes, au milieu desquelles elle murmurait mille expressions de reconnaissance envers Dieu qui venait de lui ménager ce bonheur.

Ce fut pourtant bien elle qui se remit encore la première. Relevant son front pâle, elle s'écria enfin: Mon cher, Dieu lui-même m'a envoyée pour te renforcer, l'encourager et... l'aider!

Enfin, m'expliqueras-tu par quel miracle je te presse sur mon cœur aujourd'hui, ma bien aimée? Comment se fait-il que tu aies pu pénétrer saine et sauve dans une place aussi investie? Vraiment, je n'ose en croire le témoignage de mes yeux, dit le jeune commandant, assez remis maintenant pour pouvoir exprimer sa surprise et solliciter des éclaircissements.

En attendant cette voix chérie, un brillant sourire illumina les traits de la jeune femme, et pendant qu'elle levait les yeux sur son mari:

Oh! chéri, je t'aime tant! le ciel s'est montré clément envers nous. Alors toujours serrée dans les bras protecteurs, qu'elle était si heureuse de retrouver, elle jeta un regard de contentement sur la petite troupe de soldats respectueusement rangée autour d'eux.

Elle avait trouvé le remède à son cœur. Puis délicatement enserrée dans le costume du soldat régulier, sa petite taille flexible se préparait hardiment au combat, en prenant place près de son mari, à la tête du petit régiment. Et, bien avant qu'elle fut libérée de la large ceinture de cuir, plus d'une barre blanche, et d'une amie attendrie étaient devenues humides sans que personne songeât à s'en apercevoir ou à s'en étonner, tellement ils s'ouvraient ce courage de femme surhumain.

Enfin, la garnison de la forteresse, ravitaillée par une alarme précipitée s'apprêtait à tenir l'ennemi éloigné jusqu'à l'arrivée des troupes-sœurs, envoyées par le grand général: lorsqu'à la même heure, le jeune commandant à la tête de tous ses hommes et ayant à ses côtés sa femme chérie qui caracolait comme eux, d'un pas militaire, le champs de bataille, apprit avec bonheur par une dépêche éclairée, que l'armistice venait d'être enfin signé.

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employé comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement de l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

"Guy des MONTS".

Chronique de la Crèche

Québec le 7 novembre 1932

DEUX STIMULANTS

Une émission radiophonique spéciale a couronné la préparation de la Journée de la livre de sucre. M. l'abbé Germain directeur du Service des Adoptions, voulut bien fournir au programme la contribution suivante:

Jean l'enfant de la Crèche, une fois de plus, m'a dicté un message pour vous mesdames et messieurs.

— Quel dommage, m'a-t-il dit, que je sois encore si jeune et qu'il faille absolument avoir l'âge de raison pour pouvoir parler au microphone. On nous presse tant d'apprendre à parler et ce doit être si peu intimidant de parler tout seul.

Et quel dommage aussi que la télévision n'ait pas progressé plus vite. Au moins je pourrais faire voir une frimousse qui, dit-on fait pitié au cœur des bons gens.

En tout cas, M. l'abbé parlez pour moi. Vous connaissez mes besoins. — Tu es en tant de besoins, mon Jean, que je ne saurais tout dire en dix minutes. Fais un triage.

— Dites que j'ai besoin de stimulants.

— Que dis-tu? des stimulants?

— Oui, il me faudrait deux bons stimulants.

— Lesquels?

— Le premier, c'est la sympathie du public charitable dont je dépend. Si vous saviez comme c'est déprimant de se sentir à charge, de se faire reprocher une naissance qu'on n'a pourtant pas souhaitée, et de se faire mépriser pour une faute qu'on n'a point commise! Mettez-vous à ma place monsieur Germain.

— Jean ne sois pas si pathétique; nous sommes nombreux à l'aimer, à te secourir, à t'amener des visiteurs à te susciter des amis. Ceux qui paraissent t'en vouloir n'ont pas encore pris le temps d'étudier ton lamentable cas. Mais je demanderai encore pour toi ce stimulant.

— Et l'autre?

— Ah! c'est vrai. Il t'en faut deux. Quel est donc cet autre stimulant?

— Vous savez bien: mon sucre!

— Ah! oui, en effet, ton sucre, sais-tu que je n'y pensais plus, il y a bien un an que tu m'en avais parlé. Où en es-tu de ta provision?

— Elle tire sur la fin.

— Voyons bon an mal an, combien en dépenses-tu de ce sucre?

— J'ai honte un peu de vous le dire.

— Vas-y mon Jean!

— Dix neuf mille livres!

— Rien que cela en pleine croissance?

— Mais non! Vois-tu au nombre d'amis que tu comptes, cela se trouvera.

— L'année est dure...

— Oui, mais les sept mille personnes qui remplissent l'Aréna à la dernière joute de hockey t'en offrent chacune une livre, cinq sous!

Il ne nous en restera plus qu'une dizaine de mille à quêter ailleurs.

— Trouves-tu que je fais bien de continuer à manger pareille quantité de sucre?

— Prends le dictionnaire. Donne que je te lise:

"C'est un aliment d'une valeur exceptionnelle pour l'entretien de l'énergie vitale. On peut le considérer comme l'un des plus parfaits ou même le plus parfait des aliments terrestres: carbone, hydrogène, oxygène, car une fois intervenu par le suc intestinal, il passe tout entier dans l'économie. Il communique au système musculaire une grande résistance à la fatigue; aussi les hygiénistes recommandent-ils de le faire entrer dans la ration alimentaire des troupes en marche.

— Vous voulez donc faire de moi un soldat?

— Non un lutteur! Il faut que plus tard tu sois un homme c'est-à-dire un fort un courageux, un persévérant malgré les difficultés de la vie. C'est pourquoi nous préparons pour ton esprit vif un corps vigoureux.

— Vous pensez alors qu'avec du sucre, moi l'enfant de la Crèche, je puisse devenir ce que vous appelez un bon sujet?

— Sans aucun doute; et tes amis charitables le comprennent si bien qu'ils ne t'en laisseraient pas manquer pour tout le monde. Attends à demain soir.

— Oui, mais dix neuf mille livres c'est une quantité vous savez.

— Il y a vingt et un mille foyers à Québec Jean. Et si la ville n'allait point suffire, nous nous plaindrions à la banlieue et à la campagne. Peut-être alors goûteras-tu au bon sucre d'érable.

— Alors il n'y aurait pas de risque à dire d'avance un gros merci?

— Un gros merci pour tout le sucre qu'on voudra bien offrir à l'enfant délaissé de la Crèche St-Vincent de Paul!

Si les vers chez les enfants ne sont pas soignés, ils causent des convulsions et souvent la mort. Le Mother Grave's Worm Exterminator protège les enfants contre cette douloureuse affliction.

CHOSSES INTÉRESSANTES

Au cours d'une conversation que nous avions avec M. Arthur Gaboury, Gérant Général et Secrétaire de l'Association de Québec pour la Prévention des accidents du Travail nous apprenions de ce dernier des choses intéressantes les ouvriers sans cesse sous la menace d'un accident.

"Il est étrange de constater, disait-il, comme les ouvriers se soucient peu des multiples dangers auxquels ils sont exposés dans leur travail quotidien. Dans la majeure partie des cas, si par malheur, ils sont victimes d'un accident, ils oublient d'en notifier leur employeur, ne songeant pas qu'une formule doit être remplie sur le champ pour être soumise à qui de droit. On semble ignorer que toute personne blessée au cours de son travail a droit à une indemnité."

Plus loin il nous disait combien les ouvriers négligent de se soigner lorsqu'ils ont été blessés dans l'accomplissement de leur tâche. Quelles sont les blessures qui réclament un soin immédiat en comment peut-on les soigner, ce sera l'objet d'une courte causerie, la semaine prochaine.

NOTES FINANCIÈRES

Les chemins de fer prennent au Canada le meilleur de ses ressources

La Canalisation du St-Laurent va coûter \$1,350,000 000 avec des charges d'intérêt de \$87,500,000 par année.

Il n'y a pas de pire servitude que d'être obligé comme la Russie, de vendre à tout prix pour pouvoir acheter.

L'optimisme, la santé et la gaieté sont le partage des Canadiens.

Ne pas penser à la crise est le moyen de s'en bien tirer.

Une somme de 145 millions de dollars ont été dépensés pour la Voirie jusqu'à date.

Sur cette somme plus de 100 millions de dollars sont allés aux cultivateurs.

L'an dernier les accidents de la Voirie ont fait 219 morts et 1200 blessés.

W. Nadeau.

STRATFORD CENTRE

Madame Narcisse Lépine d'East Angus visitait ses parents à Stratford la semaine dernière.

M. Emile Gauthier de Manchester âgé de 84 ans, est venu visiter ses parents et amis et retournera vendredi dernier à Manchester.

Mlle M. Ange Lecours est allée passer quelques jours chez sa sœur Mme Lucien Chouette de Louise.

Mlle Eveline Chénard de Montréal, est venue visiter ses parents à Stratford la semaine dernière.

Mmes F. Bourque, Mlle E. Rivard sont allées à Manchester visiter leurs parents et amis.

M. Bernard Dionne, de Garthby et M. A. E. Dionne de Stratford se rendaient à Manchester en automobile allant reconduire le Père Emile

LA PUISSANCE DE L'ANNONCE

D. M. Nelson de New-York vice-président du Sears Roebuck et Company en charge de la vente a déclaré au représentant du journal Edifier et Publisher que sa compagnie a dépensé durant les dernières années jusqu'à \$7,007,068 par année pour annoncer les marchandises de ses magasins de détail et qu'elle a tousjours placé la presque totalité de ses annonces dans les journaux locaux, ce qu'elle fait encore présentement. "Nous sommes convaincus que les

MLLE QUEENIE BYRNE

UN GARÇON QUI JOUAIT GROS JEU

BONNE LEÇON D'UN JUGE À UN ENFANT

Chicago 12 (Spécial) "Je te gage \$1,000, que je suis correct" disait dernièrement James Noble, 12 ans, en exhibant un billet de banque de ce montant devant tous ses compagnons de classe.

"Ou si tu trouves que c'est trop pour toi, je puis te gager \$500." et il montrait un billet de \$500.

"Ou si c'est encore trop élevé pour tes moyens, j'ai ici deux billets de \$50, à ta disposition."

Mlle Lura Davis l'institutrice de l'école où se passait cette petite scène eut connaissance de ces gageures de l'enfant et elle avertit la police

GAUTHIER RÉCEMMENT.

M. Mme Gabriel Boucner de St-Jean d'Iberville visitait leurs parents à Stratford dimanche dernier.

M. J. H. Rivard et sa famille se rendaient à Garthby dimanche visiter leur fille Mme Ph. Tardif.

Mlle Eva Goulet qui travaille à Montréal depuis deux ans est venue rendre visite à ses parents où elle a passé une semaine avec eux.

M. Mme A. Plante une fille baptisée sous les prénoms de Marie Alice, Flore Parrain et marraine: M. et Mme R. Bergeron de Stratford.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. J. H. Rivard et sa famille se rendaient à Garthby dimanche visiter leur fille Mme Ph. Tardif.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

M. et Mme H. Bélyeau une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Léonie, Parrain et marraine: M. Mme A. Rivard.

Mme A. Héon nous a écrits pour aller à l'hôpital suivre un traitement. Elle nous est revenue ces jours derniers. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

Mme Paul Naudy paralysée depuis deux ans nous a quittés pour l'éternité. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux sa fille Emilia deux garçons Léo et Emile. Son service fut chanté par l'abbé A. M. Roy.

RELIGIEUSES ORIGINAIRES DE LA PAROISSE DE SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY.

Suite de la 1ère page
Père : Hubert Collin, mère : Clémentine Bernier, née le 11 mai 1862, entrée en religion le 29 octobre 1889, profession le 16 juillet 1892.

Il y a actuellement deux postulantes : Sœurs La-combe et Chabot.

RELIGIEUSES NEES A ST-THOMAS, AU MONASTÈRE DE N.-D. DU BON-CONSEIL, CHICOUTIMI.

N. B. — Sœur Marie du Sacré-Coeur est une des fondatrices de la Communauté des Dominicaines à Québec. La date de cette fondation est du 16 septembre 1887.

10. — Sœur St-François de Sales, Marie-Hermine Normand. Père : Célestin Normand, mère : Hermine Proulx, entrée en religion le 5 juillet 1902, profession le 4 août 1904, décédée le 12 novembre 1918.

20. — Sœur St-Nazaire, Marie Couture. Père : Nazaire Couture, mère : Delphine Gagné, entrée en religion le 14 novembre 1902, profession le 4 août 1904.

30. — Sœur Ste-Augustine, M.-Rosalie Anna Fournier, père : Joseph Fournier, mère : Emma Buteau, entrée en religion le 14 novembre 1902, profession le 4 août 1904, décédée le 1er février 1930.

40. — Sœur St-Joseph, Léonie Côté. Père : Johnny Côté, mère : Virginie Bernier, entrée en religion le 22 juillet 1902, décédée le 4 mars 1903, a fait sa profession le 3 mars sur son lit de mort sous le nom de Sœur St-Joseph.

50. — Sœur St-Victor, Marie-Anne Eva Fortier. Père : Louis Fortier, mère : Octavie Lislouis, entrée en religion le 28 janvier 1903, profession le 4 août 1904.

60. — Sœur St-Stanislas, M. Azilda Fournier. Père : Téléphore Fournier, mère : Emma Boulet, entrée en religion le 11 septembre 1905, profession le 5 novembre 1906.

70. — Sœur St-Louis de Gonzague, Marie-Léonie Fournier. Père : Téléphore Fournier, mère : Emma Boulet, entrée en religion le 11 septembre 1905, profession le 5 novembre 1906, décédée le 19 janvier 1911.

80. — Sr Ste-Rose de Lima, Rose-Délina Couture. Père : Nazaire, mère : Delphine Gagné, entrée en religion en juillet 1907, vêtue : 8 décembre 1907, profession : 10 décembre 1908.

(A suivre)

SAINT-PIERRE

M. Georges Ouellet, de l'Islet, était parmi nous, dimanche dernier.

M. Alfred Leclerc de Trois Saumons, était chez son père M. Irénée Leclerc le 6 novembre.

M. Mme Elisée Gamache et leurs filles, Adèle et Alice sont allés chez leur cousin M. Onés Gamache de l'Islet, dimanche dernier.

M. Mme Alfred Dubé, de St-Jean Port Joli, étaient chez Mme Vve Chs Caron, au commencement de la semaine.

M. Elzéar Fortin, du Cap St Ignace est venu chez son fils M. Emile Fortin, le jour de la Toussaint.

Lundi à 8.30 a été chanté le service anniversaire de Mme François Poiras née Flore Caron. Plusieurs personnes y assistaient.

Mardi, à 8 hres, a eu lieu le service anniversaire de M. Jos Caron au milieu d'une assistance nombreuse.

Dimanche dernier, au prône, a été recommandée aux prières, Dame Cécile Caron épouse de M. Ph. Thibault décédée à l'âge de 66 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Lévis où elle demeurait depuis longtemps. Elle était autrefois de cette paroisse.

Mlle Germaine Leclerc inst est allée à Québec samedi dernier.

Mme Jos. E. Thibault est allée à l'Islet au commencement de la semaine, visiter des parents et amis.

L'amour met des roses à toutes les épinettes et sème des fleurs sur tous les calvaires.

BERTHIER

M. Mme Ludger Fournier et Mlle Lucette Picher, de Québec ainsi que M. Mme Paul Mercier et leur fillelette Marcelle de Montmagny étaient dimanche en promenade chez M. C. Mercier.

Mlle Reine Aimée Mercier passe quelque temps à Québec l'invitée de parents et amis.

M. Mme Ph. Brochu et Mlle Marguerite Brochu se sont rendus samedi soir à Québec assister aux noces d'argent de M. Mme J. B. Morin.

M. Mme Ludger Roy et leurs enfants sont en promenade à St-Michel chez M. U. Roy.

Mme E. Blais est de passage à Québec.

M. W. Boucher, de Québec était dimanche chez son père M. S. Boucher.

Mlle Symida Dufour et M. E. Dufour étaient la semaine dernière de passage à Québec.

Mlle Cécile Roy, de St-Valier passe quelques jours l'invitée de sa sœur Mme Jules Carboneau.

teint terreux
Ne tardez pas!
L'élimination incomplète vous empoisonne. Prenez ENO'S FRUIT SALT
Eno's Fruit Salt

dèles qui venaient recevoir la Sainte Communion pour leurs chers défunts

Toute la journée l'assistance aux offices fut très nombreuse, malgré l'inclemence de la température. Il en fut ainsi pour le jour des morts. Suivant une vieille habitude de nos paroisses, il y eut après le service une vente pour les âmes. Cette vente à l'enchère de produits beaux et variés a rapporté un bon petit montant qui joint aux quêtes faites aux offices donnera plusieurs grand-messes pour les âmes. Elles ne sont pas oubliées ces bonnes âmes du purgatoire dans la paroisse, car tous les jours à l'issue des prières du Rosaire. Nous avons les exercices du Chemin de la Croix faits par M. le chœur et auxquels il y a assistance nombreuse. Puis le glas qui, plaintivement résonne à 7 hres ne vient-il pas aussi nous implorer pour nos chers défunts. Personne ne reste insensible à son appel et partout le De Profundis monte vers Dieu pour retomber sur eux en une rosée rafraîchissante.

SAINT-PAMPHILE

Le 6 octobre fut baptisé Joseph, Albert, Guy fils de M. Mme Albert Miville. Parrain et marraine: M. et Mme J. Miville oncle et tante de l'enfant.

Le 8 oct. Marie Jeanne, Mance, Ursule fille de M. Mme Adalbert Leblanc. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Legros oncle et tante de l'enfant.

Le 17 oct. fut baptisée Marie, Fernande fille de M. Mme Jules Dubé. Parrain et marraine: M. Mme Hubert Blanchet.

Le 17, Joseph, Louis Gonzague fils de M. Mme Chs A. Blanchet. Parrain M. Henri Blanchet, marraine: Mlle M. Rose Blanchet oncle et tante de l'enfant.

Le 23 oct Marie Béatrice fille de M. Mme A. Pelletier. Parrain et marraine M. Mme Joseph Robichaud oncle et tante de l'enfant.

Le 26 fut baptisée Marie, Renée Doris fille de M. Mme Joseph Gagnon. Parrain et marraine M. Mme Delphis Gagnon cousin et cousine de l'enfant.

Le 22 oct M. Jos Litalien conduisait à l'autel Mme Vve Achille Vailancourt M. J. Litalien servait de témoins à son petit fils et M. Michel St Pierre accompagnait sa sœur.

Le même jour M. Gérard Chouinard de St Aubert épousait Mlle Hélène Robichaud M. Joseph Chouinard servait de témoin à son fils et M. Joseph Robichaud accompagnait sa fille. Nos vœux de bonheur.

Le 22 oct M. Mme H. Pelletier avaient la douleur de perdre leur jeune bébé âgé de 3 mois.

Le 31 oct est décédé à l'Hôtel Dieu de Québec M. Saluste Bélanger fils de M. Mme Servule Bélanger âgé de 28 ans et 10 mois.

Le 3 nov. M. Mme Maxime Pelletier avaient la douleur de perdre leur bébé âgé de 4 mois.

Le 3 nov. est décédé M. G. Miville fils époux de Mme M. Anna Guillemette âgé de 31 ans.

Le 5 nov est aussi décédée Mlle Thérèse Pelletier fille de M. Mme O. Pelletier âgée de 11 ans.

Nos sincères sympathies.

M. Mme Joseph Leclerc de St-Adalbert étaient en visite chez leur fille Mme A. Leblanc le 6 du courant.

M. Mme Joseph Bilodeau ainsi que Mme E. L'Heureux de Québec étaient en visite chez Mme A. Bilodeau le 1er novembre.

M. Emile Leclerc de Montmagny était parmi nous la semaine dernière

Mlle Albertine Vailancourt qui est en service chez M. le Dr Racine de St-Cyrille est venue passer quelques jours chez son père M. Joseph Vailancourt.

M. Mme Ferd. Caron de St-Jean Port Joli étaient en visite chez MM. Alfred et Alexis Caron récemment.

M. Mme Jos. Caron de St-Adalbert étaient de passage à St-Pamphile la semaine dernière pour affaires.

SAINT-PAUL DU BUTON

M. Mme N. Gagné née Virginie Labonté annoncent la naissance d'un fils baptisé le 31 oct. Parrain et marraine: M. Mme Joseph Lie cousins de l'enfant. Nos félicitations.

Mmes A. Fontaine, Emile Richard et Jos Blais, ainsi que MM. Robert Bernier et Lucien Pelchat se sont rendus à Montréal le jour de la Toussaint visiter des parents.

M. Mme Delphis Gaudreau leur fils Roland ainsi que MM. Eugène, Edouard et René Morin Lucien Nicole et Alex Boulet sont de retour de l'Isle du Cap Breton où ils ont passé quelques mois.

SAINT-FRANÇOIS STATION

M. Mme Ernest Fiset se sont rendus à Québec vendredi dernier par affaires.

Mme Louis Nicole de Montmagny est venue passer quelques jours chez sa fille Mme E. Fiset elle a aussi rendu visite à son fils M. A. Nicole la semaine dernière.

M. l'inspecteur O. Jolin a visité les classes de la paroisse au cours de la semaine dernière.

M. Mme R. Samson leur fils Jean Paul de Montmagny, M. Jos Samson Mlle Anna Samson de St Pierre, M. Mme Gérard Blais et leurs enfants de St François étaient dimanche derniers les hôtes de M. Mme Albert Nicole.

M. Mme P. Raby et leur famille se sont rendus le 6 novembre à St-Raphaël visiter leurs parents.

M. Mme Arthur Morin née Hedwige Boulet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 6 novembre sous les noms de Joseph, Albert, Lucien. Parrain et marraine: M. Mme Albert Nicole.

Le même jour a été aussi baptisée une fille enfant de M. Mme Louis Harinck. Parrain et marraine: M. et Mme J. Harinck grands parents de l'enfant.

BUREAU CHOQUETTE

Miles Albertine et Blandine De Ladurantaye ont passé quelques jours à Québec pour visiter des parents et amis.

Miles Annie et Angila Bernier étaient de passage à Québec ces jours derniers.

Mme E. De Ladurantaye a passé quelques jours à l'Islet chez sa fille Mme Ph. Bélanger.

M. Mme Jos Marois des Etats-Unis sont en visite chez leur frère M. Cl. Marois.

M. Mme Ph. Bélanger et leurs enfants de l'Islet ont passé le dimanche chez leur mère Mme E. De Ladurantaye.

M. D. Vézina de l'Isle aux Grues

étaient dimanche de passage chez M. Ph. De Ladurantaye.

Mlle Aline Boulet, de Montmagny est venue rendre visite à ses amies Mmes Jeanne A. et Blanche Gagné.

Mlle L. De Ladurantaye passe quelques jours à Québec chez sa sœur Mme A. Torgue.

Les Millers Powders n'ont pas seulement rendu intenable au vers le système de l'enfant, mais par leur action sur l'estomac, le foie et les intestins, elles calment les troubles tels que la perte de l'appétit, l'excès de bile et autres désordres internes causés par les vers. Les enfants se développent et peu importe la condition dans laquelle se trouve leur estomac infesté par les vers, le mieux se fera sentir aussitôt le traitement commencé.

CAP SAINT-IGNACE

Dimanche le 30 octobre, à l'occasion des fiançailles de leur fille Alma avec M. Gérard Vermette de St-Romuald M. Mme Jos. Bélanger servent un succulent souper auquel prirent part un joyeux groupe de parents et amis. Au cours de la soirée, il y eut chant musique et déclamation après quoi tous se séparèrent à une heure assez avancée de la nuit emportant chacun un bon souvenir de cette agréable réunion à la fois intime et familiale. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes J. Bélanger P. W. Vermette de St-Romuald, E. Fortin, Joseph Fortin, Vve Jos Gamache, E. Gamache, Armand Vermette Québec, P. E. Caron, Laurent Fortin, Mlle Alma M. Aimée, M. Anna, Eveline, Gertrude Bélanger, M. Rose et Rachel Vermette, St-Romuald, Eugénie Guimond, Jeanne Fortin, Berthe Claire, Laure Gamache, Simonne Poitras, Jacqueline et Louise Fortin, Th. Gamache MM. Gérard Elie, Laval Vermette de St-Romuald, Alph Roberge, de St Romuald Henri Goulet, de Québec, P. E. Guimond, L. Geo Fournier Montmagny, Armand Léo Bélanger, Nap Dion, Albert Labbé l'Islet, B. Gamache, Roland, Fernand Fortin, A. Gagné, Joffre Simonneau, B. Gamache, Anse à Gilles.

Une double circonstance réunissait dimanche le 30 octobre à l'Hôtel Guimond les parents de M. et Mme Em. Morin à l'occasion de leur noces d'argent et du mariage de leur fils Armand avec Mlle Germaine Robichaud. Tous les invités prirent part à une magnifique souper sous la présidence des jubilaires et des nouveaux mariés. La soirée se continua par un double programme de chant et de musique que des artistes ont su interpréter à merveille. Après cette soirée que tous se rappelleront les meilleurs vœux de bonheur et de longue vie furent présentés à M. Mme Em. Morin ainsi qu'à M. et Mme Armand Morin pour que dans 25 ans ils se réunissent encore pour fêter aux noces d'or et au autres leur noces d'argent.

Étaient présents à cette soirée: MM. Mmes E. Morin, A. Morin, J. Robichaud, St Jean Port Joli, A. Guimond, A. Morin, Sr-Grégoire A. Morin, W. Gérard Montréal, Am. Fournier, Michel Collin, A. Dupuis, Montmagny, Jos Jean, E. Morin, A. Caron, A. Bernier, E. Boulet, Jos Blanchette, Mlle Jeanne, Anne Aimée Morin, Jeannette, Mariette Morin, Jeannette Kirouac, Régina Caron, Th. Girard, M. Rodolphe, Roger Morin, Saul Morin, Josaphat, Antoine Robichaud, J. Paul Martin Kirouac, F. Masson, R. Caron, Emile Fournier, L. Morin, A. Girard, A. Bernier.

Mme Jos Picard et sa fille M. Anna sont allées à Québec à la fin de la semaine.

M. Ernest Emond était à Québec ces jours passés.

Mme Camille Couillard, Mlle Yv. Couillard Mlle Véronique et Françoise Couillard étaient à Québec récemment.

Étaient chez M. Ernest Emond: M. Mme Valère Bernier et leurs enfants de Limoilou M. A. Blouin et M. G. G. St Malo.

CETTE SENSATION DE DÉPRESSION EST DUE POUR BEAUCOUP AU FOIE — Sans Calomel.

Vous vous sentez "Al'envy" simplement parce que votre foie se déverse par ses deux livres quotidiens de liquide biliaire dans vos intestins. La digestion et l'élimination se trouvent toutes deux entravées et tout votre système s'émoussé. Ce dont vous avez besoin, c'est d'un stimulant du foie, quelque chose qui fasse plus que les seuls eaux minérales, huiles, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou démodés, qui font simplement mouvoir les intestins, ignorant la cause réelle du mal: votre foie.

Prenez les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Purement végétales. Pas de calomel (mercure) violent. Inoffensives. Mûres. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 537

Mme Joseph Labbé après quelque temps passé à l'Hôpital est maintenant revenue en convalescence dans sa famille.

Milles Eveline et Clarisse Guimond étaient en visite à Montmagny chez des parents récemment.

Le 7 novembre ont été chantés les services anniversaires de MM. Olivia Gagné et Z. Caron.

Le 12 a aussi été chanté le service anniversaire de feu Joseph Gamache.

PRINCIPES INALTÉRABLES

Le bilinguisme officiel. La qualité des races et des langues. — Leur égalité. — M. Laverne et nos droits. — Le régime idéal. — Le seul régime acceptable.

Ceux qui croyaient M. Armand Laverne à tout jamais muselé ont dû déchanter, les uns avec regret, les autres avec satisfaction. Le vice-président de la chambre des Communes n'a pas abdiqué sa liberté de parole. Les honneurs et la discipline de parti ne le retiennent pas lorsqu'il s'agit de revendiquer les droits constitutionnels de sa nationalité: bel exemple de cranerie qui devrait être plus souvent imité.

L'an dernier, M. Laverne fustigeait la politique persécutrice de M. Anderson. La veille de la Conférence Impériale, il dénonçait l'ostracisme dont ses compatriotes étaient victimes dans le choix des aviseurs et des secrétaires canadiens de cette Conférence. A ce propos, il ne craignait pas d'affirmer que la langue française et le bilinguisme n'avaient jamais été autant sacrifiés que sous le régime actuel.

Avant-hier, à la Chambre, il a réaffirmé le caractère bilingue de la Confédération canadienne: "La Constitution, dit-il, déclare que le Canada est bilingue. Le tiers de notre population est de langue française. La Confédération est un pacte. Et un pacte comporte l'obligation de le respecter. Que nous le voulions ou non, les deux races sont ici pour vivre ensemble. Mais les Canadiens, de langue française n'entendent pas être

parqués dans la province de Québec comme dans une réserve. Notre pays à nous, s'étend de l'Atlantique au Pacifique. J'ajoute que le bilinguisme sera le salut du Canada. C'est lui qui donne à notre pays un caractère différent de celui des Etats-Unis. Nous avons deux civilisations et deux nationalités. Pour cette raison nous sommes différents de nos amis du sud. Et cette qualité de races sera le salut de notre commune patrie."

Ces grands principes ne seront jamais assez répétés et il importe que ce soient ceux des nôtres qui jouissent de quelque autorité et de quelque prestige qui les affirment sans se lasser, qui se préoccupent aussi de les faire appliquer dans toutes les sphères de la vie nationale.

Nos hommes publics, qu'ils appartiennent à une race ou à l'autre, parlent souvent de l'oeuvre de la Confédération, de l'égalité des races et des langues, de la nécessité de respecter des droits mutuels. Chaque fois qu'ils en ont l'occasion, ils insistent sur la grandeur des deux civilisations qui se sont jointes pour travailler à l'unité et à la prospérité de notre pays, sur le puissant actif qu'elles représentent pour le Canada.

Les paroles ne suffisent pas. Il faut que les actes posés par les divers gouvernements prouvent que l'égalité des races et des langues n'est pas un mythe, que Canadiens fran-

çais et Anglo-Canadiens jouissent partout des mêmes droits.

Ainsi le bilinguisme sera en honneur dans toutes les branches des services fédéraux et les vôtres y trouveront toujours la part des charges à laquelle leur nombre leur donne droit. Les hautes fonctions, les judicatures les honneurs seront distribués équitablement. Le français et l'anglais seront indifféremment enseignés dans toutes les écoles primaires du Canada, sans que personne n'intervienne pour léser les droits d'une des deux races. Et tout cela sera fait à va sans dire, de bonne grâce, avec la plus grande générosité, et non pas à force d'instances.

Nous sommes encore loin, n'est-ce pas? de ce régime idéal qui, pourtant avec un peu de bonne volonté serait facile à observer, et qui mettrait fin à la plupart de nos difficultés. Qu'il soit réalisable, la province de Québec nous en donne la preuve tous les jours. La minorité anglaise de cette province s'en trouve bien. Les minorités françaises des autres provinces n'en veulent pas d'autre pour elles-mêmes.

Charles GAUTIER.

Reproduit de "Le Droit" 3 nov. 1932

Tout ce qui s'est accompli de grand sur la terre l'a été par des hommes de vouloir.

SIROP de MAÏS EDWARDSBURG "CROWN BRAND"

Le coût est minime. la saveur exquise, forte valeur nutritive

The CANADA STARCH CO., Limited. MONTREAL

Dissipe la fatigue CORDIAL OXO Soutient-Fortifie

VOULEZ-VOUS faire progresser VOTRE COMMERCE ?

NOURRISSEZ-LE EN ANNONÇANT RÉGULIÈREMENT DANS LES COLONNES DE "LE PEUPLE"

Le plus grand constructeur de commerce de nos jours est l'ANNONCE. De la bonne publicité est synonyme de ventes. Il vous en coûte de l'argent — c'est vrai — mais en regard des profits que vous en retirerez — c'est une dépense insignifiante. N'importe quel homme d'affaires investira de l'argent dans une entreprise où il y aura du profit pour chaque piastre investie.

Si vous voulez une preuve que les annonces sont la nourriture du commerce et le font prospérer, regardez les annonces de toutes les grandes maisons d'affaires. Croyez-vous que ces hommes d'affaires avertis seraient de si réguliers annonceurs si cette publicité ne les payait pas?

Prenez donc les PILULES ROUGES puisque vous souffrez de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Sensation permanente de fatigue
- Essoufflement au moindre effort
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses
- Irégularités
- Troubles internes

Doutez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence?

PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles

HISTOIRE SANS PAROLES

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE

Tout frais des plantations

"MOI, JE NE VOUS OUBLIERAI PAS..."

Quand la mort nous prend quel-
qu'un que nous aimons, qui de nous
n'a pas juré à celui qui s'en va de ne
l'oublier jamais? Hélas pauvre cœur
que le nôtre! tant que le coup qu'a
frappé la mort retentit en nous et
que notre cœur souffre des blessures
récentes que ce coup lui a faites,
nous savons nous souvenir. Mais le
temps marche, il fait quelques pas, et
le souvenir va s'effaçant avec la dou-
leur; le train de la vie amène, avec
d'autres relations, des affections nou-
velles; le temps marche encore; et
l'on songe à se faire une existence
qui n'a plus besoin des morts.

Je me trompe il y a sur la terre un
cœur qui n'oublie jamais, un cœur
qui se souvient et qui prie sans ces-
se, un cœur prompt à toute heure à
venir au secours de ces morts délaïs-
sés; c'est le cœur de l'Eglise Catho-
lique. Ah! c'est qu'elle est une mè-
re; mère de ses enfants qui combat-
tent sur la terre, elle est mère aussi
de ses enfants qui souffrent dans le
Purgatoire; et les gémissements des
uns et des autres ont, dans son cœur
ému et toujours compatissant, un per-
pétuel retentissement. Si vous en
doutiez, vous n'auriez qu'à la regar-
der et l'entendre en ces jours d'uni-
verselles funérailles où elle donne
dans ce cœur, à ses enfants des
deux mondes, le rendez-vous du sou-
venir, dans cette fête incomparable
si bien nommée par l'Eglise la Com-
mémoration de tous les Morts. Ce
jour-là, que de deuil sur ses vête-
ments, que de soupirs dans sa voix,
et que de larmes dans son cœur! "Oh
dit-elle alors à ses fils désolés du
Purgatoire attentifs à la voix de sa
piété et de sa douleur, consolez-
vous mes enfants; consolez-vous. Si
vos amis ne prient plus, moi, je prie
toujours moi, je ne vous oublierai
pas; je suis mère et, pour vous, je
ferai entendre à ceux qui oublient le
gémissement de mon amour; j'appel-
lerai dans ma maison vos frères et
vos sœurs pour prier, pour pleurer,
pour mériter ensemble le soulage-
ment de vos douleurs, et hâter le jour
de votre délivrance, et quand ils se-
ront venus, j'enverrai mon prêtre
comme l'ange du souvenir et de la
consolation; je mettrai dans sa voix
les accents de la mienne et je leur
dirai: "Va mon fils, attends par ta
voix le cœur de tes frères vivants
sur les souffrances de tes frères
morts; parle d'autant plus haut que
le silence est plus profond sur leur
tombeau, et que tu plaides la cause
des plus grandes douleurs; parle fort
aussi, et ne crains pas de dire à ces
vivants si cruellement oubliés, ce
que c'est que de délaisser les morts;
dis-leur que ce volontaire oubli des
morts est inhumain dis-leur qu'il est
anti-fraternel."

P. Félix, S. J.

LE DIAGNOSTIC PRÉCOCE

Un grand nombre de personnes
se font du tort irréparable en cher-
chant à se soigner elles-mêmes quand
elles souffrent d'un mal quelconque.
Si les symptômes pour lesquels elles
se soignent ne sont pas ceux d'un
état anormal grave, elles ne font
que gaspiller l'argent mais même
dans ce cas, il peut arriver que les
drogues qu'elles prennent leur
soient dangereuses.

D'abord le diagnostic s'impose et
le diagnostic n'est pas toujours fa-
cile à faire. Le médecin passe des
années à étudier et à expérimenter
avant de tenter le diagnostic. Et mè-
me après ces années d'étude et avec
les moyens qu'il a à sa portée pour
lui faciliter le diagnostic, le médecin
se trouve parfois dans l'impossibili-
té de juger de quelle maladie souffre
son client.

Le traitement d'une maladie suppo-
se la surveillance du malade par son
médecin. D'abord le médecin examine
le malade et se rend compte de la
signification de ses symptômes, ainsi
que de l'état général du malade et
de la santé de ses organes vitaux.

Avec les connaissances qu'il a ain-
si acquises, le médecin est en état
d'ordonner le traitement qu'il ju-
ge être convenable. Au cours du trai-
tement, le médecin a besoin de sur-
veiller le malade pour régler la do-
se des divers remèdes ou pour chan-
ger le traitement s'il le juge à pro-
pos, selon l'état du malade.

Evidemment le malade n'est pas
en état de le faire lui-même. Trop
souvent un cas de cancer se prése-
nte chez son médecin quand il est
trop tard pour se faire guérir, parce
qu'il a cherché à se soigner lui-même
pour ce qu'il a appelé "l'indigestion
chronique." Trop souvent aussi, un cas
avancé de tuberculose raconte à son

BON CHOIX, EXCELLENT DÉBUT

Le Premier Ministre de la provin-
ce de Québec a été heureux dans le
choix du Colonel Stockwell, député
de Brome comme représentant de la
minorité anglo-protestante dans son
cabinet. M. Taschereau confie à son
nouveau collègue la charge de Trésor-
ier qu'il a remplie lui-même depuis
plus d'un an. La presse conservatrice
elle-même et plus particulièrement
les journaux de langue anglaise, font
l'éloge du jeune Trésorier. En dépit
de sa courte expérience parlementai-
re disent-ils ils le reconnaissent en M.
Stockwell des qualités rares, un ci-
visme éprouvé, le sens des affaires,
de la fermeté. Les premières décla-
rations du Colonel Stockwell, en sa
qualité de ministre du Trésor, inspi-
rent confiance en ce jugement. Ils se
proposent d'apporter beaucoup d'éco-
nomie et de vigilance dans l'exercice
de son importante fonction. Plus que
jamais, les administrations publiques
doivent donner l'exemple de cette
manière. Et si elles oublient ce devoir
pressant le crédit provincial lui-même,
si fort qu'il soit, finira par en souffrir.
M. Stockwell rendra d'éminents
services à ses administrés, si, en
même temps qu'il garde les fonds
de la province de Québec, il exerce
également sa vigilance sur les actes
d'administrations municipales trop
portées à oublier leurs responsabilités
financières.

De l' "Evènement."

UNE CURIEUSE COUTUME, MARIAGES ENTRE DEFUNTS

Wanhsien Chine centrale. — Par-
mi les incroyables absurdités que
rencontre le missionnaire dans les
régions païennes de la Chine, il y a
jusqu'au mariage entre défunts. Un
jeune homme qui meurt avant de se
marier ne peut pas être enseveli
dans le tombeau de la famille; il n'est
pas possible d'autre part d'interrom-
pre dans ce tombeau la succession
des ancêtres qui y reposent. Pour ré-
soudre le problème les parents s'a-
dressent à une famille qui a perdu
une fille qui n'était pas mariée et
l'on demande sa main pour le défunt
les parents de la jeune fille s'em-
pressent de saisir l'occasion persua-
dés qu'ils sont que l'esprit de leur en-
fant ne peut trouver de repos dans
la solitude. En grande pompe le cer-
veau de la défunte est apporté au
tombeau de son mari et désormais
les familles des époux se regarderont
comme unies par les liens de paren-
té qui découlent du mariage.

médecin l'histoire des soins qu'il s'est
donné pour guérir un rhume persis-
tant.

Il est vrai qu'un bon nombre de
soignent eux-mêmes sans mauvais ré-
sultats. En général, ces cas ne sont
pas graves, mais ils se ont exposés au
danger. Il y en a d'autres qui se
sont soignés et qui ont vu leur ma-
ladie aller de pire en pire et se ren-
dre au point où la guérison en a été
difficile et même impossible.

Le diagnostic précoce s'impose tou-
jours. Le diagnostic est plus diffi-
cile au début de la maladie, donc
c'est alors que le malade a besoin de
profiter de l'aptitude et l'expérience
de son médecin, et ne pas cher-
cher à juger lui-même de la signi-
fication de ses symptômes. Le dia-
gnostic précoce nous offre le meil-
leur moyen de nous guérir des symp-
tômes qui se montrent chez nous et
qui peuvent bien être les avant cou-
reurs d'une maladie grave.

Mal de Tête Indigestion Constipation

Depuis plus d'un
demi-siècle, les Pilules
du Dr. Chase pour les
Reins et le Foie ont démontré
leur succès dans le prompt sou-
lagement de l'action paresseuse et
indolente du Foie, des Reins et des In-
testins, et de légion d'autres maladies
qui en dérivent.

Les Pilules du Dr. Chase pour les reins et le foie

LA PRÉPARATION DES PEAUX DE RENARDS POUR LE MARCHÉ

SELECTION.

Un mois environ avant l'abattage
des renards, le propriétaire de ranch
doit voir à faire un choix judicieux
des sujets à garder.

L'enregistrement, la lignée, l'apa-
reillement et l'aptitude à la reproduc-
tion sont autant de considérations à
analyser au moment de faire le choix
des sujets d'élevage.

L'enregistrement continue une pre-
mière indication pour le choix des su-
jets à garder. Il peut se trouver cepen-
dant des sujets enregistrés qu'il
vaut mieux ne pas garder pour l'éle-
vage: de même qu'il peut arriver des
cas, ou un renard refusé à l'enregis-
trément, peut-être conservé à cause de
certaines aptitudes particulières.

Un rancher qui travaille à se faire
une lignée ou famille de renards, at-
tache souvent une plus haute impor-
tance à l'hérédité, qu'à l'apparence
immédiate. Les sujets qui proviennent
d'accouplement consanguin sont or-
dinairement plus faibles, mais on peut
les "remonter" en faisant un deuxi-
ème accouplement avec une famille
forte. Les sujets petits, retardataires
ou rachitiques, ne doivent pas être
gardés.

Les principales caractéristiques
d'une bonne femelle d'élevage sont
l'oeil vif, l'allure aisée et souple sans
excès de nervosité, la poitrine et le
corps bien développés. Elle devra
être bien plantée sur ses pattes et le
dis pas trop enclenché.

Le mâle doit avoir le devant et les
reins forts, la démarche assurée. Plus
il sera beau en fourrure, plus il in-
fluencera sur sa progéniture. Un bon
bout de blanc à la queue est très re-
cherché. On devra lui examiner les
parties.

UNE MERVEILLE DU GÉNIE HUMAIN

Chicago, 5, (Spéciale). — Le Dr.
Sako Finkelstein, un polonais, possè-
de une tête à nulle autre pareille et il
vient de démontrer aux mathématis-
ciens, aux manufacturiers et aux ven-
deurs de machines à additionner ce
qu'il peut faire.

On plaça sur un tableau, 24 car-
rés dans lesquels on mit un chiffre.
Le Dr Finkelstein regarda le tableau
pendant environ une seconde, lui
tourna le dos et commença à dire tous
les chiffres, les uns après les autres,
dans toutes les directions, de bas en
haut, du commencement à la fin et
de la fin au commencement, en dia-
gonale, etc.

Le tableau est resté imprimé dans
sa mémoire, comme une photogra-
phie, et il pouvait le regarder comme
s'il avait été en face. C'est l'explica-
tion de ce phénomène.

Une heure plus tard, on lui de-
manda de répéter la même expé-
rience et, sans regarder le tableau de
nouveau, il recommença la nomen-
clature des chiffres. On lui demanda
ensuite d'additionner 15 nombres de
4 chiffres et il donna la réponse im-
médiatement.

Ce qui est merveilleux là dedans
c'est que tout le travail mathéma-
tique auquel le Dr Finkelstein se livre
est fait dans une partie du cerveau
qui n'est pas plus grosse que la pointe
d'une épingle.

Quelle chose merveilleuse que l'é-
tre humain.

DES LUMIERES SUR LES VOITURES A TRACTION ANIMALE S'IMPOSENT

L'hon. Juge Joseph Archambault
a déclaré en Cour Supérieure en ren-
dant jugement dans deux causes d'ac-
cidents d'automobiles:

"L'Omission de placer des lumières
sur une voiture à traction ani-
male le soir, ne constitue pas une
faute imputable au conducteur de
cette voiture, vu qu'il n'y a aucune
loi qui oblige les conducteurs et les
personnes qui voyagent dans des voi-
tures à traction animale, la nuit, de
porter des lumières sur le véhicule;
mais le tribunal est d'opinion qu'une
loi devrait être adoptée à cet effet."

Un fameux tireur



Le sergent W. A. Hawkins, qui fut
l'un des gagnants du prix du roi à
Bisley, vient de mourir à Montréal.



LISEZ CETTE LETTRE

D'UNE MERE RECONNAISSANTE

Madame William McLean, d'Elora, nous écrit: "J'ai une famille de
huit enfants. Je n'ai pu allaiter mon dernier bébé que durant quatre
mois et je l'ai naturellement élevé au Lait Eagle. Il a toujours été
un enfant bien constitué; mais après avoir l'avoir mis au Lait Eagle,
il ne m'a presque plus causé de trouble. Il dormait paisiblement
entre ses repas. On ne saurait imaginer un petit être plus heureux
et plus gai. Il a percé ses dents sans difficulté et n'a pas connu un
jour de maladie. Partout où je vais, il fait l'admiration des gens.
On me dit: "Quel charmant bébé!" et on me demande comment je
le nourris. Le Lait Eagle est en honneur chez moi. Je le recom-
mande aux mères soucieuses de bien alimenter leurs nourrissons."

Les photographies et les lettres publiées par la Compagnie
Borden sont des témoignages spontanés de parents reconnaissants.

Superbe Livret Sur Bébé! Gratis!

The Borden Co., Limited,
115 George Street,
Toronto, Ontario.

Messieurs,—Veuillez m'expédier, gratis, un exem-
plaire de la nouvelle édition, 64 pages, du Bien-être
de Bébé.

Nom

Adresse

LA FIN DU MARTYRE

Montréal 5. — (Spéciale) Après
quatre ans de martyre, le petit Ro-
land Latendresse résidant à 801 rue
St Ferdinand, St-Henri va jouir en-
fin de la vie, avec l'insouciance des
enfants de son âge quand ils sont
bien portants. L'accident qui lui va-
lut de si longues souffrances et son
épilogue, sont d'ailleurs singuliers.
Son cas est même très certainement
unique.

Un accident banal

Il avait deux ans. C'était un bébé
plein de santé et d'exubérance. En
s'agitant pour éprouver sa jeune
force, il tomba de sa chaise basse
sur sa bouteille de lait. Celle-ci se
brisa en miettes, lui faisant de mul-
tiples coupures à la tête.

Les parents accourus aux cris de
Roland appelèrent un médecin qui
vint en hâte donna ses premiers
soins au petit blessé, et lui fit des
points de suture.

Les blessures furent longues à se
cicatriser et Roland se plaignait de
maux de tête et de douleurs dans les
oreilles. Six mois après l'accident,
l'ancienne plaie se mit à suppu-
rer. Le père du bambin, M. Pierre Laten-
dresse pensa qu'un éclat de verre a-
vait pu rester dans la plaie et s'en
ouvrit au médecin. Après examen
le docteur conclut qu'il n'en était
rien.

Opérations multiples

Cependant les symptômes persis-
taient. Voici même qu'ils s'aggra-
vaient. Si l'enfant se cognait la tête,
ou simplement lorsqu'il s'éner-
vait dans la chaleur du jeu, il lui ve-
nait du sang à l'oreille ou à l'oeil.
Roland perdait son entrain et ne pou-
vait plus s'amuser comme ses petits
camarades.

Un second médecin fut consulté.
Il soupçonna une tumeur dans l'oreille
et pratiqua une opération. Ap-
rès celle-ci il en fallut une seconde.
Puis un troisième Roland ne guérissai-
t pas. Au contraire, il avait des
intervalles de surdité presque com-
plète.

De médecin en médecin, pendant
un long martyre de quatre ans par-
tagé par les parents, il subit neuf
opérations.

Il y a une dizaine de jours, le doc-
teur Lamarche de St-Henri fouillant
au fond de la blessure y découvrit et
parvint à extraire un morceau de
verre. Il mesurait sept huitième de
pouce. Il était resté quatre ans dans
la tête du pauvre enfant.

Depuis cette opération libératrice
Roland Latendresse renait à la vie.
Il lui reste une surdité partielle, mais
les autres maux ont disparu. Ils
étaient évidemment causés par l'é-
clat de verre extrait par le docteur
Lamarche. On imagine sans peine la
joie de toute la famille délivrée d'un
cauchemar. Mais ne faut-il pas aussi
admirer l'intuition paternelle qui
soupçonnait la vraie raison du mal
alors qu'elle était invisible aux hom-
mes de science?

A l'âge du petit Roland, on oublie

Catarrhe du Nez ou de la Gorge

Mettez Vicks dans
le nez ou le faire
fondre dans l'eau
chaude et inhaler.

VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

LE TARIF N'EST PAS UNE CHOSE DE FANTAISIE

L'hon M. Gordon fait avec un beau
sang froid une déclaration tou-
chant le libre-échange.

"La présente politique tarifaire
du Canada a été instituée comme
moyen de sauvegarde nationale", a
déclaré l'hon W. A. Gordon ministre
fédéral du travail, parlant devant
les membres de l'association des hom-
mes d'affaires libéraux conserva-
teurs de cette ville. L'orateur a dé-
fendu avec énergie les accords de la
conférence impériale et a loué le
premier ministre de sa ferme atti-
tude dans la défense des prérogati-
ves et des droits du pays.

"Le Canada ne s'est pas embar-
qué sur la galère du tarif élevé par-
ce que le pays le désirait mais plu-
tôt parce que le pays avait à prendre
position devant les autres nations de
telle façon qu'elles n'eussent pas
trouvé ici un terrain trop propice à
tout dumping. Tout autant que d'au-
tres et même plus je suis un admi-
rateur du principe du libre échange.
Nous serions tous des libres chan-
gistes... si on le pouvait, si le pays
pouvait sans encourir le risque de
ruiner ses industries, se permettre
de telles générosités envers ses com-
pétiteurs M. Bennett n'est peut être
pas un homme politique aussi pitto-
resque aussi brillant que le chef de
l'opposition, mais ce qu'il importe
pour l'heure, c'est de savoir si le
Canada a déjà eu à la tête de son
gouvernement un homme plus capa-
ble et plus acharné à la protection
des intérêts de la nation."

L'ECONOMIE PEUT EVITER UN DESASTRE

Le président du comité national des
finances publiques de la Chambre
de Commerce Canadienne, le co-
lonel McGregor déclare que le re-
tour à l'économie. — De la part des
gouvernements est urgent.

Au cours des dernières 18 années
les gouvernements canadiens ont, en
moyenne dépensé \$134 pour chaque
\$100 de revenu, et la différence a
été ajoutée chaque année à la dette
nationale. — A déclaré hier le colonel
McGregor président du comité na-
tional des finances publiques de la
Chambre de Commerce canadienne.
Les gouvernements provinciaux
ont dépensé, pour leur part, \$152
pour chaque \$100 reçu; avec leur ré-
dit moins considérable que celui du
Dominion. Ils n'ont pas cependant
ajouté dans la même proportion à
leur dette consolidée, mais ils ont
quand même dépensé 24 pour cent
de plus que leur revenu annuel."

Le colonel McGregor a ajouté qu'il
est évident que cette pratique ne
peut pas continuer et qu'il est temps
de revenir à une meilleure pratique
financière et à l'économie si l'on
veut éviter à un désastre. Il faudrait
aussi songer à réduire les dettes
dans le but de diminuer les charges
d'intérêts.

Je pense que la certitude inébran-
lable de ceux qui restent est faite de
la solennelle de l'insistant applica-
tion de ceux qui sont partis.

Tout ce qui s'est accompli de grand
sur la terre l'a été par des hommes
de vouloir.

de statistiques ajoute qu'une amélio-
ration se fera sentir graduellement
en 1932 et en 1933.

DANS LA CAPITALE



Miss Ruth Naomi Turner, fille de
M. et de Madame Archibald Turner,
d'Ottawa, et M. Stanley Jackson, de
Montréal, fils unique de M. et de Ma-
dame John Jackson, dont le mariage
sera célébré prochainement dans la
capitale fédérale.

DEPENSEZ SAGEMENT CET HIVER

Voici un régal bien appro-
prié pour l'hiver. Versez
seulement du bon lait
chaud sur deux biscuits de
Shredded Wheat. Délic-
ieux. Economique! Et
vous favoriserez la plus
grande industrie du Canada
... la culture du blé.



SHREDDED WHEAT

12 GROS BISCUITS
DANS CHAQUE BOITE

FAIT AU CANADA • DE BLE CANADIEN • PAR DES CANADIENS

TESTAMENT ORIGINAL

On vient de prendre connaissance
du testament d'un riche propriétaire
polonais mort au mois de mars 1926.

Il avait laissé un testament sous
pli cacheté, sur lequel on pouvait li-
re: "A ouvrir après mon décès".
On l'a ouvert et alors on a trouvé
une seconde enveloppe cachetée sur
laquelle était écrit: "A ouvrir six
semaines après qu'on aura ouvert la
première enveloppe".

Respectant les dernières volontés
du défunt, on attendit jusqu'à expi-
ration de ce délai.

Lorsque les six semaines se furent
passées on décacheta l'enveloppe et
c'est une troisième qui apparut en-
core sur laquelle on lisait cette mention:
"A ouvrir dans un an".

Enfin, au terme expiré, on en a
trouvé une quatrième à ouvrir dans
deux ans.

C'est dans cette enveloppe que se
trouvait le fameux testament.

En vertu de ce document, le testa-
teur a décidé que la moitié de sa for-
tune, évaluée à 900,000 zlotis, ap-
partierait à celui de ses parents qui
a le plus d'enfants.

L'autre moitié sera déposée dans
une banque et y restera cent ans.
Après cette période, le capital, avec
les intérêts accumulés sera distribué
aux descendants de ses héritiers.

Ceux-ci regretteront que leur parent
n'ait pas connu le fameux proverbe
qui veut que les plaisanteries les meil-
leures soient les plus courtes!

DÉPISTÉE

Boston, 5, (Spéciale). — Echappant
adroitement à la bande sinistre
de Capone, qui l'avaient menacé de
lui enlever son épouse, le jour de son
mariage, s'il ne payait pas une forte
somme, Charles N. Proctor, cham-
pion sauteur international en ski, a
conduit sa belle et riche fiancée à
l'autel, entouré de centaines de dé-
tectives armés jusqu'aux dents, et il
est maintenant quelque part aux
Etats-Unis, bien caché, passant tran-
quillement sa lune de miel pendant
que les bandits de Scarface le cher-
chent partout, mais sans avoir aucune
chance de le trouver.

La fiancée est Mlle Mary Miller,
fille du vice-président du Northern
Trust Co. de Chicago.

Les amis et les parents des deux
marés ne savent même pas où ils sont
actuellement et ils quitteront l'église
pour s'élancer dans une automobile
que gardaient des policiers à cheval
et en automobile et qui démarra aus-
sitôt pour prendre sa course vers une
direction inconnue. Plusieurs auto-
mobiles chargées de détectives au-
vaient et la garde ne fut abandonnée
que lorsque les limiers furent certains
que l'automobile des mariés n'était
pas suivie.

Le marié, a-t-on dit, est armé jus-
qu'aux dents et il est bien décidé à
vendre chèrement sa vie si quelque
bandit cherche à lui enlever son épou-
se de quelques heures.

POUR LA PAIX MONDIALE



On voit le grand orateur anglais, David Lloyd George, photographié
pendant un discours qu'il prononçait à Londres devant les membres de la
société pour la Paix Mondiale.

Mlle QUEENIE BYRNE



Mlle Byrne, fille de notre estimé concitoyen, M. Frank Byrne, a épousé
M. Oliva Côté, fils de M. et de Madame J. L. Côté.

LE COIN DE LA MENAGERE

Carpe grillée à la sauce aux câpres — Après avoir préparé votre carpe comme pour la faire frire, lorsque vous la viderez par le ventre et ne lui fendez point le dos, vous la mettez dans un plat avec du sel, du poivre et de l'huile. Pendant qu'elle prend du goût passe la laitance ou les œufs dans du beurre avec des fines herbes; vous la remettez ensuite dans le ventre de votre carpe, et le lui ayant cousu posez-la sur le gril, à un feu modéré. Quand elle est grillée à point vous la dressez sur votre plat et la marquez avec une sauce aux câpres.

Brochet au court-bouillon — Ne l'écaillez point ôtez-en seulement les ouies; après l'avoir vidé vous le ferez cuire dans un court bouillon et le servirez dans une serviette, avec du persil autour. Ainsi préparé il est considéré comme rôti.

Servi pour entrée on l'écaille on le coupe en tronçons et on le fait cuire au court bouillon quand il est cuit et prêt à être servi, on le dresse sur un plat en mettant dessous la sauce que l'on juge la plus convenable.

Brochet au bleu — Préparez votre brochet comme il est dit pour le mettre au court bouillon; quand il sera prêt mettez-le dans une poissinière où il tiendra aisément et arrosez-le d'une brasse maigre ou grasse, couvrez le de papier beurré et faites-le cuire à petit feu. Vous le servirez sur une assiette avec du persil en branches et du laurier. Lorsqu'il sera cuit vous le déposerez, le dresserez sur un plat couvert d'une serviette, et remplirez chaque tronçon de radis noir râpé. Servez-le avec une sauce au beurre ou toute autre convenable dans une saucière.

Brochet — Manière de le découper — On tranchera la tête comme à la carpe, c'est toujours le morceau des dames; après quoi il faudra tirer de la queue à la tête une ligne assez profonde pour arriver à l'extraction de la grosse arête puis on tirera des lignes avec la truelle, de manière à servir à chacun un morceau du dos et du ventre. Après avoir servi un côté on retournera l'autre et on servira de même.

Cabillaud à la sauce blanche — Videz votre cabillaud ôtez-lui les ouies, lavez-le faites une forte eau de sel parce que le poisson ne prend pas plus de sel qu'il ne faut. Quand elle sera claire, ficelez la tête de votre cabillaud; mettez le dans la poissinière et l'eau de sel par dessus; faites-le cuire à très petit feu sans qu'il bouille; égouttez-le et servez-le avec une sauce blanche aux câpres.

Achigans verts — Après les avoir bien lavés et essuyés, mettez-les dans un plat avec du beurre fondu bien chaud sur un feu modéré. Au moment de les tirer cuits ajoutez un peu de beurre et d'eau pour faire de la sauce et laissez quel ques minutes de plus sur le feu.

Alose au court-bouillon — Videz et n'écaillez point votre alose; faites-la cuire dans un court bouillon comme le brochet et servez-la de même. Vous pouvez aussi mettre dans une casserole un morceau de beurre marié avec de la farine, un peu de court-bouillon passé, et en faire une sauce que vous servirez dans une saucière à côté de votre alose. Il faut avoir soin de tourner toujours cette sauce tandis qu'elle est sur le feu.

Aloses grillées ou bouillies à la sauce blanche — Après avoir écaillé et vidé vos aloses, vous les fendez un peu par le dos, et les faites mariner avec un peu d'huile, sel, poivre, épices fines et aromates, persil en branches et ciboules, mettez-les sur le gril, arrosez-les de temps en temps avec leur marinade ou faites les bouillir dans une eau de sel. Lorsqu'elles seront cuites, servez-les avec une sauce blanche aux câpres et aux anchois.

Anchois — Après les avoir bien lavés et essuyés, retirez la tête et servez-les avec œufs et persil hachés très fin. Ils se servent aussi avec des salades.

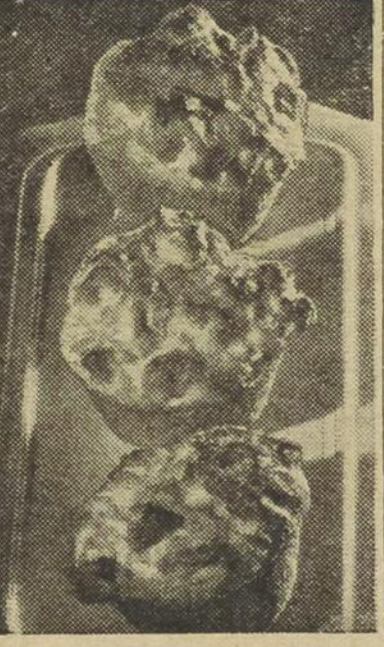
Anguille à la tartare — Préparez votre anguille, et coupez-la par tronçons; faites-la cuire dans un court bouillon avec un peu de sel; lorsqu'elle sera froide vous l'égouttez et la roulez dans de la mie de pain; trempez la dans deux jaunes d'œufs incorporés avec du beurre fondu et répandez bien également; faites lui prendre couleur sur le gril et dressez la sur une sauce à la tartare.

Bar au court bouillon — Après l'avoir écaillé, vidé, lavé faites le cuire avec moitié vin blanc moitié eau sel, poivre oignons, racines persil, ciboules et un morceau de beurre; quand il est cuit égouttez-le. Vous le servi-

Recette de Muffins au Son de Miss Ann Adams

1 1/2 tasse son	1/2 tasse sucre
1 1/2 tasse farine	1/2 tasse lait
1/2 c. à thé sel	1 œuf
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"	1/2 tasse shortening fondu

Mélangez le son avec les ingrédients secs tamisés. Faites un creux au centre et versez-y le lait et l'œuf bien battus. Mélangez ces ingrédients en brassant le moins possible et incorporez le shortening. Remplissez à moitié des moules à muffins graissés et faites cuire à four chaud (400° F.) pendant 15 à 20 minutes. Quelques dattes hachées et légèrement enfarinées peuvent aussi être ajoutées.



Miss Ann Adams fait ses fameux Muffins avec la Poudre à Pâte "Magic"



"Lorsque je fais le choix des ingrédients pour mes recettes", dit Miss Ann Adams, autorité en art culinaire attachée au "Canadian Home Journal", "je prends 3 points en considération — économie, valeur hygiénique et chance de réussite. La Poudre à Pâte "Magic" répond parfaitement à ces trois conditions. Je l'emploie et l'approuve parce que je sais qu'elle est pure, dépourvue d'ingrédients nuisibles et que l'on peut toujours compter sur l'excellence de ses résultats".

LIVRE DE CUISINE GRATUIT — Le nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous fournira des douzaines de recettes pour de délicieuses pâtisseries que vous pouvez préparer à la maison. Demandez-le en écrivant à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



"NE CONTIENT PAS D'ALUN" — Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

rez sur une assiette garnie de persil vert.

Bar et Maskinongé — Ces deux espèces de poissons sont sans contredit les deux meilleures du fleuve St Laurent se cuisent comme le saumon frais et se mangent avec les mêmes épices.

Barbillon sur le gril — Après avoir écaillé et vidé votre barbillon, vous le mettez sur un plat avec persil et ciboules hachés, sel poivre et un peu d'huile. Trois quarts d'heure avant de le servir, vous poserez sur le gril à un feu modéré et le servirez masqué avec une sauce blanche aux câpres et aux anchois.

Le liniment Egyptien de Douglas est spécialement recommandé pour la mammitte ou infection du pis de la vache. Il est aussi insurpassable dans tous les cas des éparvins, courbes et crevasses.

UNE SOCIALISTE



Mlle Michael Strange, auteure et actrice, est photographiée au moment où elle prononce un discours en faveur du socialisme. Mlle Strange est l'épouse divorcée de John Barrymore.

CABANO

Mme J. Fontaine de Québec, était récemment l'invitée de Mme Emile Cloutier.

M. Mme A. Gamache, de St-Damase, sont arrivés pour les mois d'hiver chez M. A. Mercier.

M. et Mme Euclide Gagnon sont de retour d'une promenade à Lévis et Québec.

Mlle Jeannette Caron était en visite à Québec et Montmagny chez des parents.

M. Mme A. Caron et leurs enfants nous ont quittés pour aller demeurer à Halifax.

M. et Mme A. Adam et Mlle Marguerite Adam sont allés à Québec dernièrement.

Mlle M. Mance Bélanger passe quelques mois à Québec.

Mlle M. Anna Adam de Québec est venue visiter M. et Mme Anatole Adam.

Mme Sylvio Bélanger est revenue parmi nous après avoir passé quelques temps à Québec.

Mlle Louisa Ouellet est actuellement en promenade à Québec et au Lac St Charles où elle est l'invitée de sa soeur Mlle Claire Ouellet.

M. Mme J. M. Caron et leur fillelette Madeleine de Beauport St-A, étaient en promenade chez M. A. Caron à l'occasion des fêtes de la Toussaint.

M. A. Bourgault est allé à Québec par affaires.

M. R. Mercier de Ste-Anne de la Pocatière était de passage chez sa mère Mme Ad. Mercier ces jours derniers.

M. Gérard Dumont de St-Denis, est en visite chez M. A. Bourgault.

Mlle Régina Caron a passé quelques jours à Beauport chez M. Mme J. M. Caron.

M. Mme Ovide Brunet de Québec ont passé la fête de la Toussaint à leur maison de campagne.

TROIS SAUMONS

Une retraite paroissiale a été préchée en notre paroisse à l'occasion des Quarante-Heures par les Rev Pères Bibeau et Couture de l'Ordre des Dominicains laquelle retraite a été suivie avec dévotion et assiduité; nous sommes heureux d'avoir eu ce réconfort spirituel, en un temps de crise comme nous subissons actuellement.

La mort a fauché deux de nos jeunes hommes après une maladie qui ne pardonne pas, presque même temps M. Marie Beaulieu fils de Mme Vve Elisé à l'âge de 21 ans et M. J. Dubé fils Arthur, à l'âge de 17 ans.

Leurs services et leurs sépultures ont eu lieu, lundi dernier 31 octobre, en notre paroisse au milieu d'une affluente considérable. Nous prions ces familles en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

TOURVILLE

M. et Mme J. Bélanger sont allés à Québec par affaires.

Mme I. Caouette et sa fille Mlle Blanche sont aussi des passages à Québec.

M. Mme Lionel Boucher et Mlle Germaine et Fernande Boucher visitent des amis à St Roch des Aulnaies.

Mme Amédée Gamache et Mlle Rose Morneau sont actuellement à l'Hôtel Dieu de Québec pour y subir des traitements.

JE SUIS DISTRAIT

Monologue Comique de Paul Coulée.

Est-ce ma faute; je suis distrait. Je suis tellement distrait que mes amis s'imaginent que j'y mets de la mauvaise volonté et que je le fais exprès.

Le faire exprès? Comme c'est simple.

L'autre jour, je vais dans un magasin, j'achète quatre douzaines de pantoufles pour la maison. Je quitte le magasin en oubliant de payer. Une distraction. On m'a arrêté, j'ai dû payer... avec de la monnaie contrefaite... une autre distraction. Le pire dans l'affaire c'est que je n'avais pas du tout besoin de ces quatre douzaines de pantoufles; je les avais achetées par distraction.

C'est extraordinaire les ennuis que je subis par mes distractions continues. S'il pleut, je prends ma canne; s'il fait beau, je sors mon parapluie, quand ce n'est pas le parapluie d'un autre.

L'autre jour, je rentre chez moi, il pleuvait à boire debout; je dépose mon chapeau ruisselant dans mon lit et je passe la nuit accroché au porte-chapeau. Distraction. C'est ennuyeux.

A mon travail, la semaine dernière, j'ai une vive discussion avec le patron; on se dit des gros mots et je finis par lui donner ses huit jours. Distraction. J'avais oublié que le patron, c'était lui. Je me cherche une position depuis. Est-ce regrettable.

Si je vais à l'épicerie acheter du beurre, je reviens avec des œufs, du pain, je rapporte des gâteaux, etc., etc.

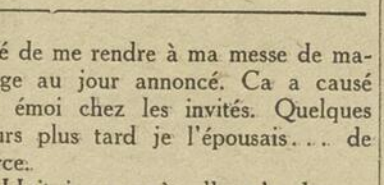
Ma pire distraction: le jour où j'ai demandé une jeune fille laide comme une guenon en mariage. Ça vaut la peine d'être raconté.

Je lui parlais en songeant à une autre et la prenant pour l'autre, je lui ai fait une demande. Elle a accepté.

Par distraction toujours, j'ai ou-

Arrêtez ce Rhume à ses Débuts

Un léger rhume peut dégénérer en grippe ou pneumonie. Au premier symptôme, — mal de tête, rhume ou frisson — prenez une TABLETTE ZUTOO. Elles font cesser la douleur et la fièvre et aident la nature à s'en débarrasser. Prises en temps, elles apporteront du soulagement en une nuit.



blé de me rendre à ma messe de mariage au jour annoncé. Ça a causé un émoi chez les invités. Quelques jours plus tard je l'épousais... de force.

Huit jours après elle m'a demandé un verre d'eau, je lui ai fait prendre de l'arsenic. Distraction. Elle est morte. On l'a enterrée. Je me suis habillé de rouge ce matin-là, autre distraction. Au cimetière j'ai descendu dans la fosse à sa place. Heureusement que les fossoyeurs s'en sont aperçus à temps sans quoi ce serait un mort qui vous parlerait en ce moment.

Ah! mon Dieu! j'y songe, je dois aller réciter un monologue ce soir à... (nommer une paroisse voisine), et au lieu de me rendre là je suis venu ici.

Avouez que c'est regrettable d'être aussi distrait.

Excusez-moi, il faut que je vous quitte car je crains d'arriver en retard.

(Il sort et revient aussitôt). Est-ce à (endroit déjà mentionné)... ou à... (autre endroit)... que je dois aller?

Non, c'est à... (nommer un troisième endroit).

Un peu plus j'allais oublier l'endroit où je vais.

(Il sort de nouveau et revient). J'ai oublié quelque chose. Encore une distraction. J'ai oublié de vous remercier de votre bonne attention. Merci, mesdames et messieurs.

JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

Jeunes gens et jeunes filles qui récitez dans les salons, achetez "MES MONOLOGUES", recueil de 67 déclarations comiques par Paul Coulée. Un dollar le volume.

LA CITE DES LIVRES
4430 Rue St-Denis.

GARE AUX PAONS HUMAINS

Au dire des zoologues, le paon est de tous les bipèdes et des quadrupèdes, le plus fier, le plus orgueilleux celui qui a de sa personne la plus haute idée, une prestance sans égale. Dans nos jardins zoologiques, ne le voit-on pas se pavaner sans cesse, faire la roue, afin, semble-t-il de démontrer à ses admirateurs comme il est beau, combien il surpasse, par l'éclat de ses couleurs et sa démarche solennelle, tout ce qu'il y a de beauté et de majesté dans la gent animale.

Le paon a quelque peu raison de se prétendre le plus beau des animaux puisqu'il l'est en réalité; cependant, il ne faut pas trop lui en vouloir, lui tenir rancune de s'afficher ainsi. N'a-t-il pas pour diriger ses actes que son instinct et de plus, n'a-t-il pas qu'une vie à vivre, tout pour lui n'entre-t-il pas dans le néant avec la mort? C'est que l'âme des bêtes étant mortelle, tout de l'existence pour ces créatures cesse avec la mort; ce qui n'est pas le cas et ne pourrait être le cas pour l'homme dont l'âme est immortelle, lorsqu'en disent les matérialistes.

Après avoir reçu la vie, les ani-

maux la transmettent à leur tour, puis meurent après une existence plus ou moins longue et plus ou moins utile à l'homme dont ils sont les tributaires à des degrés divers selon le rang qu'ils occupent dans l'échelle de la création.

La société humaine, quel qu'en soit le caractère, n'est que cela paraisse, aussi ses paons, qui, très souvent, l'importance d'embles sur les autres en orgueil, en dignité factice.

Tout comme leurs confrères, nos paons humains sont fiers, orgueilleux, arrogants même à l'occasion. Les uns et les autres se pavant font la roue chaque fois qu'ils se trouvent en présence d'admirateurs ou de flatteurs dont la valeur le plus souvent, est douteuse, pour ne pas dire davantage.

Au dire de certaines personnes, en étudiant ce sujet, nous ne voulons rien autre chose que d'être malicieusement méchant. Si vous partagez cette opinion sur nos intentions, nous vous prions instamment de cesser la lecture sur nos écrits que nous vous affirmons tous imbus de sincérité.

On se méprend sûrement sur nos intentions quand en réalité nous ne songeons à rien autre chose en rédigeant cette étude que de ridiculiser ces évergumènes de la catégorie la plus vile d'entre les hommes... qui, certes, ne sont pas des criminels, mais sont sûrement des êtres dangereux, des imbéciles en plus.

Nous prions donc en conséquence nos lecteurs de croire qu'en rédigeant ces lignes nous n'avons d'autre ambition que celle de servir la vérité, d'être utile à nos semblables de flageller comme ils le méritent ceux qui n'agissent pas de la façon que l'ordonne de le faire la raison et la conscience.

Non nous ne voulons être ni malicieux, ni méchant en qualifiant de paons humains ces masses de chair et d'os qui font l'impossible pour attirer sur elles l'attention universelle, être la proie de tous les regards humains. Nos paons humains se pavant partout: sur la rue, dans nos églises dans les magasins, au théâtre, en un mot: partout. Il n'est pas un seul endroit qui ne soit jamais "honorer" de leur visite.

A l'occasion d'un mariage modeste ou chic, de funérailles somptueuses ou non, d'une réunion mondaine ou d'une cérémonie quelconque, on les voit se faire un chemin dans la foule pour parvenir aux toutes premières places, que d'ailleurs ils recherchent avec autant d'avidité qu'un ivrogne son "trois deniers".

A leur approche, les échine se courbent, les têtes s'agitent, les yeux c'est que la scène est maintenant féérique et unique: jamais plus il leur sera donné d'assister à pareille comédie bouffe.

A la vue de tous ces paons humains des deux sexes vous entendez les petites vieilles et les petites vieilles, les admirables jeunes filles et les onctueuses jeunes gens se chuchoter à l'oreille des uns des autres: quelle tenue majestueuse quelle beauté ravissante! quelles grandes dames! quels grands hommes et importants jeunes gens! Que doivent être tous ces illustres personnages, ces fatis, ces pédants, ces bas bleus?

Les journaux se surprennent en imagination et vous inventent des comptes-rendus capables de provoquer en un rien de temps la peste... de la jalouse.

Les animaux du fabuliste La Fontaine ne mourraient pas tous de cette terrible maladie, mais pas un seul n'échappa à ses atteintes. La peste décima donc les rangs tant des paons que de ceux des autres animaux.

A en croire les journaux, ces illustres pantins devraient gravir incessamment et religieusement le septième ciel qui comme vous le savez est situé non loin de la lune.

Nous allons vous citer un cas typique dont nous avons été le témoin oculaire, du savoir-faire d'une catégorie de gens qui n'en imposent à leurs semblables que par leurs écus... dont ils ne sont pas toujours les honnêtes dispensateurs et acquéreurs. Le fait se passe à Montréal. Ayant quelque loisir entre deux rendez-vous, nous entrons dans la basilique vers les onze heures du matin pour y prier. Il y avait là foule immense qui plus est, paraissait fort agitée. La raison? Nous n'étions pas coutumier à ce genre d'assistance dans une église. Intrigué de la nature de ce rassemblement que nous ne parvenions pas à expliquer nous nous adressâmes à un monsieur agenouillé dans un banc et lui demandâmes la signification de la présence de cette foule à une heure aussi tardive.

Il dont nous répondit-il. Nous ne nous comptâmes pas pour battu devant cet insuccès et nous nous approchâmes d'un autre témoin de ce déploiement de mondanité dans une église et lui fîmes la même question. A ce moment, les orgues puissantes retentirent bruyamment. Que se passait-il donc notre curiosité trouva enfin sa récompense: ce matin là avait lieu le mariage de M.

Pour tous les DÉSORDRES du REIN

DODD'S KIDNEY PILLS

prenez les

Pilules Dodd pour le Rein

ALL KIDNEY DISEASES
BACKACHE
BLINDNESS
RHEUMATISM
4087 THE PRINCIPAL

Pinesansrire avec mademoiselle Beauprême. A l'audition de la musique qui annonçait l'entrée des heureux fiancés, croyez nous si vous le voulez, mais nous vous affirmons sur notre honneur que ces révélations sur l'absolue vérité, la foule jusqu'ici nonchalamment étendue dans les bancs et fort distraite, se leva debout dans les bancs les uns sur le fond et les autres sur le dossier tandis que d'autres grimperont sur les calorifères. Cette démonstration scandaleuse de manque de savoir-vivre se produisit non pas dans une salle publique mais dans la basilique catholique de Montréal.

A quoi ce sans gêne, cette effronterie, si odieusement affichée, tient-elle? Au manque de savoir-vivre, à l'absence du respect du lieu saint à la curiosité morbide et bête de ces personnes avides de contempler ces jeunes gens que dans un instant le prêtre allait marier.

Nous serions injuste en affirmant que les toilettes de la mariée et de ses dix ou douze filles d'honneur n'avaient rien de luxueux, mais nous avançons que toutes ces "belles" dames étaient décevantement vêtues. Les jupes étaient couvertes, c'est vrai mais pas les bras et les gorges. Sans cet étalage de nudité, les toilettes auraient été incomplètes: c'est en ce qui explique pourquoi elles furent admises. Est-ce assez édifiant? n'oubliez pas que tout ce qui précède est authentique.

Monsieur et madame sont revêtus d'habits et de toilettes fort somptueux. Toutes sortes de bijoux ornent les cheveux, les oreilles, pour qu'on ne se trompe pas: c'est le cas chez les sauvagesses de l'Afrique, le cou, les mains, la taille et parfois les pieds de tous ces paons humains qui se pavant et là afin d'inciter les spectateurs à les admirer.

M. et Mme ont la coquetterie des admiratrices et des admirateurs qui se sont extasiés devant eux comme s'il s'agissait de dieux et de déesses comme il en existait dans les temps antiques.

Toujours et partout, on accorde la première place à ces imposants messieurs. Que voulez-vous; ils sont si importants et si généreux... quand il y a de leur intérêt de l'être. Force est donc de sacrifier les humbles pour hisser aux premiers échelons de l'échelle des honneurs tous ces paons qui se gorgent et recherchent si avidement tout ce qui peut flatter leur orgueil, leur stupide ambition de paraître.

Doit-on conclure que tous ces personnages ont vraiment droit à notre considération? personnages qui ne brillent que par l'énormité de leur

fortune et leur corpulence. Une bourse bien garnie et un gros ventre ne signifient pas toujours beaucoup de dignité; au contraire, cela est très souvent synonyme de canaillerie, de malhonnêteté, de goujaterie, de stupidité.

Quant à nous, nous voyons dans ces illustres ou honorables personnes plus que des "puants"; nous y reconnaissons des "puants" des individus avec lesquels il faut avoir aucun rapport si l'on veut rester honnête, intègre, probe, vertueux, religieux.

Parce qu'ils traînent 150 ou 200 livres de viande, ces dames et ces messieurs croient personnellement le génie, la supériorité intellectuelle et morale.

N'en n'ont-ils pas du toujet, ces paons humains, pour s'afficher ainsi tels qu'ils n'ont jamais été et ne seront jamais, parce que dépourvus tout à fait de ce qui assure cette supériorité authentique.

Méfiez-vous de ces "grandes dames", et de ces "grands messieurs" qui ne sont grands que par l'étroitesse de leur esprit, la petitesse de leur cœur, car ILS SONT DANGEREUX A L'EXTREME. Ces personnes ne font-elles pas partie d'une catégorie spéciale de malfaiteurs qu'il faut fuir comme s'il s'agissait d'une fauve ou d'un pestiféré? Si vous êtes convaincu de ce fait, force est pour vous de prendre la décision de n'avoir aucune relation. Une simple omission de cette règle peut vous être fatale. Il vous faut donc prendre la détermination de les fuir dédaigneusement de n'avoir pour eux que du mépris.

Si vous suivez nos conseils, vous aurez lieu de vous en féliciter, car, alors, vous aurez contribué à édifier votre vie sur des bases solides, sur lesquelles s'appuie le bonheur en même temps que vous aurez donné à votre conscience un gage de son mission et de gratitude. S'en trouvez-t-il un seul parmi vous qui n'ait l'habitude de négliger de suivre notre conseil en ce domaine? Si oui, qu'on entreprenne incessamment sa conversion, car il ne faut pas que personne déroge à la voie de la raison. Cette erreur serait trop funeste et il appartient à chacun de faire l'impossible pour l'éliminer de nos rangs.

C. B.

PATRONESSE



Madame L. A. David, épouse du secrétaire provincial, était parmi les Dames patronesses au bal du tennis, à l'hôtel Windsor, samedi dernier.

En hiver ou en été

GIN de KUYPER

BOUTEILLE de 10 onces \$1.20
Vendu aussi en bouteilles de 26 onces \$2.85 de 40 onces \$4.25

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

Pourquoi Souffrez-vous?

Les impuretés du système sont la cause de beaucoup de maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être évacuées que si les organes d'élimination fonctionnent correctement. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

a la réputation de stimuler les fonctions de ces organes en les aidant à rejeter les matières empoisonnées et inutiles.

La première bouteille prouvera sa valeur. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILLINOIS
(Déposé libre de tous droits au Canada.)

NOUS RECOMMANDONS La Bière Champlain - SPECIAL -

FABRIQUEE PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE!

le "Porter" Champlain est l'aliment par excellence qui mérite bien le nom qu'on lui a donné de "PAIN LIQUIDE"

NOUVELLES LOCALES

Nous demandons à tous nos lecteurs de la ville et de la paroisse de bien vouloir nous faire parvenir les notes locales ou les nouvelles sociales qu'ils aimeraient voir paraître dans ces colonnes. En dépit de notre bon vouloir et de l'aide précieuse que nous recevons de certaines personnes, il y a certainement un grand nombre de nouvelles qu'il nous est impossible de recueillir et la coopération de nos lecteurs en ce sens serait beaucoup appréciée. Mailing-nous une carte postale, téléphonez-nous ou venez vous-même au bureau de notre journal. Ces notes seront acceptées jusqu'au mercredi soir pour insertion la même semaine.

Funérailles de Mme Irénée Marquis:

Samedi, le 29 octobre dernier, avaient lieu en l'église paroissiale de St-Thomas de Montmagny les importantes funérailles de Mme Irénée Marquis, née Adèle Vézina, décédée à l'âge de 76 ans.

De nombreux parents et amis assistaient à la cérémonie pour rendre un dernier hommage à la regrettée disparue et témoigner leur sympathie à la famille éplorée.

La levée du corps fut faite par Mgr. A. J. Paré, Curé de la paroisse, et M. l'abbé Nap. Gariépy chanta le service assisté de MM. les abbés A. Papillon et A. Laliberté, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de Montmagny rendit avec elle la Messe D'Yon, et les solistes furent exécutés par MM. Armand Paquet, Uric Tondreau, René Paré et Jos. Vézina. Mlle M. Tremblay touchait l'orgue.

M. J. N. R. L'espérance portait la croix et les porteurs du cercueil furent MM. Jean Vézina, Hervé Vézina, Eugène Mainville, Roda Picard, William Berger et Eddy Fournier.

Portaient les coins du drap: Mmes Joseph Desrochers, Joseph Vézina, J. N. R. L'espérance et Lacasse Rousseau.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Irénée Marquis, ses quatre fils, MM. Gérard et Léo Marquis, de Montréal, et Albin et Maurice Marquis de Montmagny; ses frères, MM. Achille Vézina, Adolphe Vézina, MM. Maurice, Roland, Armand, Magella, Edmond, Joseph Vézina, Charles François Painchaud, Joseph Vézina, Alp. Vézina, Fénélon Lachaine, Arthur Lavoie, Alf. Pouliot, Alfred et Victor Vézina, Réal Simard, Nap. Thomassin, Elphège Emond, Alph. Simard, Gérard Vézina, Georges Boisvert, Victor et Gérard Boisvert, Joseph Desrochers, Georges Fillon, Fénélon B. Lachaine, Geo. Lachaine, Robert Lachaine, Lucien Vézina, Capt. Jos. Vézina, Fénélon Vézina, etc., etc.

On remarquait encore dans le cortège: MM. J. Ad. Fortier, Lacasse Rousseau, Aimé M. Déchêne, Dr. Thomas Gosselin, MM. J. Léo K. Laflamme, Emile Dubé, Alfred Renaud, Paul Mercier, Théophile Green, Nap. Mainville, Jules Michon, J. M. Alb. Fournier, Capt. Elz. Boulanger, J. C. Lisois, Emile Boulanger, Aurélien Bernatchez, Dr. J. Ant. Bélanger, Edgar Boulet, Ernest Bernatchez, Viateur Boulanger, Edouard Normand, Wilfrid Proulx, J. René Côté, Raoul Boulanger, J. Uric Beaumont, Thomas Tremblay, Wm. Walsh, P. Laurendeau, Ernest Proulx, Gustave Boulanger, J. Eugène Tondreau, Notaire Léon Rousseau, Dr. Ph. Richard, Gérard Boulet, Adolphe Bélanger, J. E. Boutin, Roland Bouchard, Raymond Clavet, Tél. Coulombe, J. O. Roy, Del. Mainville, Désiré Gaulin, Edmond Rousseau, C. Eug. Létourneau, Louis Pelletier, N. P., Eugène Normand, Ph. Guay, Laurent Fortier, Donat Paquet, Ant. Paré, J. Ad. Bernier, Wenceslas Nicole, Louis Boulanger, Romeo Labrecque, Ph. Grondin, Raoul Fournier, Hercule Tétu, et une foule d'autres.

Après le service le corps de Mme Marquis fut transporté à Ste-Anne de Beauré où fut chanté un Libera avant l'inhumation.

Nous prions de nouveaux les membres de la famille d'accepter le témoignage de notre vive sympathie.

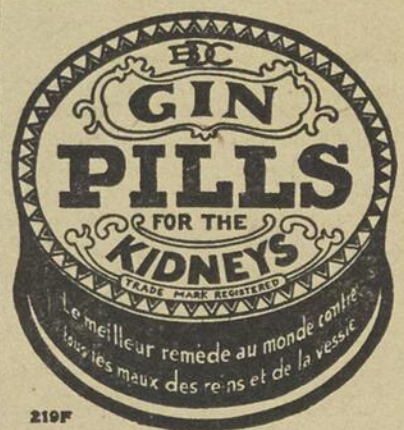
Liste des offrandes, déposées sur la tombe de Mme Irénée Marquis: Tributs Floraux. — Les Employés de l'Imprimerie de Montmagny, M. et Mme Maurice Marquis.

Lettres et Messages de Sympathie. — L'Hon. Adolphe Godbout, Québec, Le Sénateur Gustave Lacasse, Ottawa, M. Oscar L. Boulanger, M. P., Ottawa, L'Hon. Juge P. A. Choquette, Québec, M. Alexandre LaRue, Québec, M. Louis Francoeur, Québec, M. Armand Lavigne, Ottawa, MM. Rochette et Gosselin, Québec, M. Claude Melançon et Guy Lantôt, Montréal, M. J. Fernand Fafard, Ottawa, M. et Mme Alexandre Chouinard, Québec, M. J. A. Ouellet, Québec, M. Antonio Lamy, de Montréal, M. P. E. Côté, New-Carlisle, Mme P. E. Amiot, Rimouski, M. Almiras, Ste-Marie de Beauce, M. J. H. Dutil, Québec, Mlle Jeanne H. Vézina, Isle aux Grues, Rév. Soeur Lin, Mme Raoul Gaulin.

Grand Messes et Messes privilégiées. — MM. et Mmes J. A. Marquis, Maurice Marquis, Joseph Vézina, C. A. Vézina, J. N. R. L'espérance, Le Club Montcalm, Québec, Les Chevaliers de Colomb, Conseil 2634, Les Employés de l'Imprimerie de Montmagny, MM. du Quatrième Degré des Chevaliers de Colomb, Mgr. J. Alfred Paré, Curé de Montmagny, MM. et Mmes Victor Vézina, Arthur Poulin, Joseph Desrochers, J. Adolphe Fortier,

L'Enflure des Articulations

est souvent un avertissement que vos reins sont dérangés et requièrent attention. Ne subissez pas d'inutiles souffrances. Prenez les Gin Pills pour obtenir soulagement et aider vos reins à accomplir normalement leurs fonctions.



Milles Edith Mercier, Bernatchez Béchard, Thérèse et Cécile Vézina, Milles Béchard, Milles E. Bernatchez Exilda Caron, Léontine Caron, Béatrice et Alberta Gamache, Jeannette Auclair, Irène Gaumont, M. Boissinotte, Cécile Vézina, B. Boissonault, Evangéline Gagné, Anne-Marie Chabot, Gabrielle Thibault, M. Pierre Casgrain, J. B. Lachaine, Misaël Bernatchez, Théophile Green, Jos. Vézina, Vincent Cummins, A. A. Blais, Eddy Labrecque, J. Nérée Poulin, Gérard Gendreau, Léandrus Thibault, Roma Picard, Romeo Labrecque, Laurent Normand, Joseph Gaumont, Eugène Mainville, J. Romulus Caron, Capt. Elzéar Boulanger, Rév. Frère Patrice, M. Edmond Proulx, Maurice Normand, Fénélon Vézina, Raymond Clavet, J. J. Poulin, Gérard Boulet, Louis Boulanger, Antonio Côté, J. Léonce Gamache, J. Raoul Fournier, P. E. Mainville, Ubalde Beaumont, J. Art. Ouellet, Emile Boulanger, Blais et Taschereau, Roland Bouchard, Jean Paul Tremblay, L. P. Collin, Ls Philippe Grondin, Jean-Marie Lépine, Maurice Bernier, Georges A. Collin, Henri Tétu, Jean-Louis Taschereau.

Affiliations. — MM. et Mmes Maurice Vézina, Georges Fillon, Alfred Vézina, J. Alphonse Vézina, Henri Leblond, Wilfrid Vézina, Alp. Pouliot, E. Emond, Bruno Dumais, R. Marquis, F. Lachaine, J. H. Jobin, Charles Joncas, M. Paul Emile Marquis et sa mère, Mme et Mlle Joncas, M. Armand Vézina, famille Dame E. Bolduc, Mme N. Lachaine, Dr. et Mme Alp. Pouliot, M. Eddy Joncas.

Bouquets Spirituels. — Soeurs St-Lin et M. Béatrice, Dr. et Mme Thomas Gosselin, MM. et Mmes Joseph Bélanger, Adolphe Vézina, Isidore Vézina, Lucien Vézina, J. M. Albert Fournier, la famille Michel Coulombe, Mme G. Lachaine, Mlle Antoinette Vézina, M. Elzéar Boulanger.

Sympathies. — L'Hon. L. A. Taschereau, Premier Ministre, les honorables J. N. Francoeur, Juge P. A. Choquette, Dr. Philippe Richard, Dr. Paul C. Dupuis, Dr. Clément Rouleau, MM. Edouard Fortin, J. C. Lisois, Aurélien Bernatchez, MM. et Mmes J. E. Collin, Edgar Boulet, Gérard Collin, Ernest Bernatchez, J. A. Narcisse Proulx, V. Boisvert, L. A. Pednault, Viateur Boulanger, L. A. Edouard Normand, Philias Bernier, J. Edouard Normand, Joseph Nicole, Wilfrid Proulx, J. René Côté, Pierre Rousseau, J. Raoul Boulanger, J. Wellie Beaumont, Emile Bernier, Thomas Tremblay, J. Eddy Thibault, P. Laurendeau, William Walsh, Jules Maheux, Joseph Bernier, R. H. Guérin, Paul Henri Bernier, Louis Lémy, Georges E. Fournier, Sylvio Nicole, Narcisse Morin, Wellie Paquet, J. B. Lachaine, Aldrique Simoneau, Napoléon Létourneau, Alphonse Laberge, Raoul Corrivé, Henri Gamache, J. Paul Rousseau, Alex. Béchard, Alfred Auclair, Emilien Blanchet, Fernand Roy, Antonio Laberge, Napoléon Fournier, Narc. Fournier, Gustave Boulanger, Alphonse L'Arrivée, Philémon Robin, Roma Picard, C. Eugène Létourneau, Philippe Roy, Amédée Gamache, J. Eugène Tondreau, Delphis Minville, Wellie Beaulieu, Henri Gagné, Adrien Normand, Paul Girard, Désiré Gaulin, F. A. Fournier, Geo. Henri Bernier, Louis Coulombe, Charles Clavette, Amable Bouchard, Edmond Rousseau, Eugène Létourneau, Arthur Côté, Jules Boulanger, Bienville, Albert Picard, Louis Pelletier, Notaire, Napoléon Dionne, Joseph Boulet, Alphonse Morissette, André Leclerc, Philippe Guay, Georges Dancause, Jos. G. Lemieux, Alfred Dion Téphore Guillemette, Eugène Normand, Napoléon Fortier, Maurice Walsh, Joseph Talon, Anthony Walsh, Chs. A. Paquet, Ernest Proulx, Oscar Fournier, Laurent Fortier, J. A. Tremblay, Donat Paquet, J. Ant. Paré, Jos. E. Walsh, Mmes J. N. Grégoire, Vve Pierre Coulombe, Amédée Lacombe, Maurice Bellavance, J. Ernest Lapointe, Napoléon Bélanger, Louis Thibault, Narcisse Béchard, S. vère Fortin, Romeo L'Espérance, Louis Coulombe, Vve Uric Proulx, Samuel Blanchet, Vve Georges Robin, Vve Alfred Doyer, Mlle J. B. A. Lépine, Mme et Milles Nicole, MM. et Mmes Ad. Gamache, Joseph Clouston, Familles Alfred Légaré, Giguère, Pierre Masson, Ferdinand Guimond, Joseph Lachaine, Octave Labrecque, Fréchet, J. A. Caron, Horace Bélanger, Wilbrod Boulanger, Amédée Boulet, Onésime Guillemette, Louis Corrivé, Victor Lebel, L. Bélanger, J. Ad. Bernier, Ed. Laflamme, François Gagnon, Lacasse Rousseau, Wm. Simoneau, Elzéar Gaudreau, Aurèle Caron, J. B. A. Renault, Geo. Olivier, Louis Isabelle, Jules Kirouac, Ph. Michaud, Fidèle Pelletier, Louis et Emilien Blanchet, L'Islet, M. et Mme Joseph Paré et leur famille, Mme Louis Marchand et sa famille, Milles Maria Létourneau, Marguerite, Antoinette et Azélie Vézina, Valérie Dion, Milles Michon, Alice Gagnon, Juliette Gaudreau, Cécile Gaudreau, E. Cloutier Jeanne et Ant. Côté, Anita et Juliette Létourneau, Noella Laflamme, Ida Hudon, Anselmie Thibault, May Thibault, Mme et Mlle Robert

VENTE A UN SOU

Mercredi, jeudi et vendredi, les 16, 17 et 18 novembre courant, aura lieu une grande vente à un sou Rexall, à la Pharmacie du Dr. J. Ant. Bélanger, rue Saint-Jean Baptiste. De véritables affaires seront offertes à cette occasion.

Cette vente coïncidera avec l'ouverture du grand concours annuel de poupées qui se terminera à Noël. Vous verrez une magnifique installation de poupées dans une des vitrines de la Pharmacie Bélanger, où l'on vous donnera les conditions de ce grand concours qui suscite beaucoup d'intérêt chez les fillettes.

Né manquez pas de profiter de cette grande vente à un sou.

PHARMACIE du Dr. J. Ant. BELANGER, Rue Saint-Jean Baptiste, Montmagny.

4-2 fs. Mlle Simoneau Bouchard, de Beauceville, a passé quelques jours à Montmagny, l'invitée de sa sœur, Mlle Jeannette Bouchard.

M. et Mme Gérard Marquis, M. et Mme Léo Marquis, de Montréal, ont passé quelques jours dans leur famille, à l'occasion du décès et des funérailles de leur mère, Mme Irénée Marquis.

Mme Henri Gosselin, Mlle M. Gosselin et M. J. Gosselin, de Saint-Romuald, étaient, la semaine dernière, en visite chez M. Lacasse Rousseau.

Mlle Marie-Blanche Langlois, après avoir passé une semaine à Saint-Eugène, l'invitée de ses cousins, Mlle Marie-Ange Fortin, Marie-Aimée Cloutier et autres parents, est revenue enchantée de sa promenade.

M. et Mme Majella Bourré, M. et Mme Sylvio Nicole, de Limoilou, Mme Gustave Baril, d'Arthabaska, ainsi que M. Laurent Nicole, étudiant au Séminaire de Québec, étaient, dimanche dernier, en promenade chez M. Lucien Nicole.

Nous souhaitons un prompt et parfait rétablissement à Mlle Berthe-Cécile Normand, de notre ville, qui est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

MANTEAUX

Nous recevons des nouveaux manteaux chaque semaine, et nos prix sont uniques par leur bon marché.

GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

M. et Mme Ludger Gagnon et Mlle Clorinde Deschênes, de Qué-

bec, étaient, dimanche dernier, les invités de Mlle Marguerite Hébert.

Mlle Colette Pelletier, de Saint-Marcel, passe quelque temps à Montmagny, chez sa sœur, Mme Jules Lord.

M. et Mme Gérard Boulet étaient de passage à Québec, au commencement de la semaine.

AU THEATRE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Une nombreuse assistance remplissait la salle de théâtre des Chevaliers de Colomb, jeudi soir, pour la représentation cinématographique qui y a été donnée et qui s'intitulait: "Nos Maîtres et nos domestiques", avec comme vedette, Henri Garat.

"Le Fils du Rajah", avec, comme principal acteur, Ramon Novarro, est le titre du prochain film qui sera présenté jeudi prochain, le 17 du courant. C'est une magnifique vue parlante française à laquelle personne ne devrait manquer d'assister.

DECES:

Le 1er novembre, décédait à l'Hospice de notre ville, Mlle Marie Soucy, fille de feu M. Louis Soucy, à l'âge de 70 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 3 du courant, à 8 heures.

Nos sympathies.

M. Aurélien Langlois, de Québec, est venu passer quelques jours chez son frère, M. Georges Langlois, et autres parents.

NAISSANCE

A Saint-Joseph de Québec, le 25 octobre, a été baptisée Marie, Régina, Françoise, Jeannine, enfant de M. et Mme François Poulin, née Alice Morin.

Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Bertrand, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Wilfrid Morin, de Montmagny, grand-mère de l'enfant.

Nos félicitations.

M. Daniel Paré de LaDurantaye, était, mercredi, en visite chez son oncle, M. Joseph Paré.

Mme Louis Nicole, est allée passer quelques jours à Saint-François, chez sa fille, Mme E. Fiset, et chez son fils, M. Albert Nicole.

Étaient de passage à Montmagny, samedi dernier, à l'occasion des funérailles de Mme Irénée Marquis: M. et Mme Geo. Boisvert, M. et Mme Jos. Desrochers, MM. Nap. Thomassin, Victor et Gérard Boisvert, de Sainte-Anne de Beauré, M. et Mme Joseph Vézina, MM. Achille, Maurice, Roland, Armand, Magella, Edmond, Alphonse, Alfred et Victor Vézina, Chs. Frs. Painchaud, Fénélon Lachaine, Arthur Lavoie, Alfred Pouliot, M. et Mme Réal Simard, M. M. Elphège Emond, Alphonse Simard, Gérard Vézina, Georges Fillon, tous de Québec, MM. Lucien, William et le Capt. Jos. Vézina, de l'Isle-aux-Grues, Milles Fernande, Jacqueline, Germaine et Béatrice Vézina, de Québec.

NOUVEAUX FEUTRES POUR DAMES A \$1.25

100 Nouveaux Sacs à Main arrivant de New-York, à 98c. GEO. E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.

M. et Mme Emile Cloutier, MM. Amédée Cloutier et Léandrus Morin Milles Edith et Cécile Nicole, étaient mardi dernier, en promenade à Québec, chez des parents et amis.

Mme Wilfrid Morin est revenue d'une promenade de quelques semaines à Québec, chez sa fille, Mme François Poulin.

Mme René Paré s'est rendue à Saint-François, mardi, à l'occasion du mariage de sa cousine, Mlle Gilberte Paré avec M. Gérard Bernier.

La Rév. Sr. du Saint-Esprit, du couvent de la Cong. de Saint-Pascal, le Rév. Frère Gérard, supérieur du Collège des Frères du S. C. de Nashua, N. H., M. Jos. Gaudreau et Mme Léonce Méthot, de New-Bedford, Mass., sont venus visiter leur père, M. Louis Gaudreau, du Bras.

Mme J. S. Grégoire, accompagnée de sa petite-fille, Mlle Yvette Simoneau, et de M. Roland Simoneau, s'est rendue à Québec, au commencement de la semaine, assister aux funérailles de son beau-frère, M. Joseph-Emile Carrier.

DECES:

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Napoléon Laberge, décédé mercredi, le 9 novembre, à la résidence de son père, M. Louis O. Laberge, à l'âge de 31 ans.

Ses funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, M. et Mme Louis O. Laberge, quatre frères: MM. Camille et Gustave, de Montréal, Lorenzo et Hubert de Montmagny, et cinq sœurs: Mme Uric Beaumont, Argentine, de Montmagny, Milles Marie-Louise, de Montréal, Marie-Ange, Antoinette et

Marie-Paule, de Montmagny, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

BAPTEMES:

Le 1er novembre, a été baptisée Marie, Cécile, Rita, fille de M. et Mme Amédée Pelletier, née Florida Gaudreau, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Le 6, a été baptisée Marie, Marguerite, Yvonne, Jeannette, fille de M. et Mme Dominique Thibadeau, née Yvonne Simoneau. Parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Simoneau, grands-parents de l'enfant.

Le 8 novembre, l'épouse de M. Arthur Coulombe, née Marie-Anne Gaudreau, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Gabriel, Clémence, Dolorès, Parrain: M. Emile Coulombe; marraine: Mme Gabrielle Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Mlle Wilhelmine Robin est retournée au Cap Saint-Ignace, après avoir passé quelques temps chez sa nièce, Mlle Georgette Garant.

EUCHRE:

Le Euchre annuel organisé par l'Association Sportive de Montmagny, aura lieu mercredi, le 23 novembre prochain, à 8 heures P. M., en la Salle des Chevaliers de Colomb, Hôtel-de-Ville de Montmagny.

Les prix qui sont nombreux et magnifiques, sont exposés dans une des vitrines du magasin de M. S. Sab, rue St-Jean-Baptiste, où les cartes sont aussi en vente au prix populaire de \$0.50.

Tous nos amis voudront bien prendre note que le "euchre" de la Société de St-Vincent de Paul, annoncé pour le 15 du courant, a été remis à une date ultérieure, pour faciliter le succès de celui de "L'Association Sportive".

Ce n'est que partie remise et nos amis voudront bien se tenir au courant pour ne pas manquer notre "euchre" qui aura lieu dans le cours de décembre.

LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL.

La treizième exposition de volailles vivantes, d'œufs et de poulets abattus, tenue en notre ville, samedi et dimanche derniers, les 5 et 6 novembre, par l'Association Avicole du district, a remporté un succès qui a dépassé les espérances des organisateurs. Les citoyens de Montmagny se sont rendus en grand nombre à la salle d'exposition qui se trouvait dans l'entrepôt de la Machine Agricole Nationale, Limitée, généreusement mis à la disposition de l'Association Avicole pour la tenue de cette exposition.

M. Lucien Crevier, du Département d'Agriculture, de Québec, et M. Abel Raymond, du Ministère Fédéral d'Agriculture, ont fait l'expertise des exhibits dans la journée de samedi, et ont trouvé que les sujets exposés, pour être moins nombreux que l'an dernier, n'étaient pas moins de très belle qualité.

M. Chs. A. Paquet, M. P. P., M. Jos. D. Barbeau, chef du Service d'Agriculture, de Québec, M. P. Carignan, agronome, de Montmagny, M. Lucien Poulin, inspecteur d'œufs de Québec, et M. Louis de Gonzague Fortin, de Sainte-Anne de la Pocatière, et président de l'Association Avicole de notre district, assistaient à la réunion annuelle des membres de l'Association, qui a été tenue dimanche après-midi, à 3 heures.

Un grand nombre d'agriculteurs des paroisses voisines et même des districts voisins sont venus visiter cette exposition. Mentionnons entre autres: M. et Mme Théophile Parent, de Saint-Isidore, M. Aimé Boutet, de Sainte-Anne de la Pocatière, M. et Mme Jos. Goupin, de Saint-Valier, M. Joseph Pouliot et Ludger Pouliot, de Ladurantaye, M. Eugène Dumas, de Saint-Michel, etc.

Nous tenons à féliciter sincèrement les organisateurs de cette exposition, dont le succès est dû en bonne partie au travail et à l'esprit d'organisation du secrétaire de l'Association Avicole, M. le notaire Hébert, et de M. Viateur Boulanger, instructeur-avicole du district Montmagny-Kamouraska. N'oublions pas de mentionner aussi que ce succès est dû pour la plus grande partie à la coopération et à la bonne volonté montrée par les agriculteurs qui ont préparé leurs produits avec soin, suivant les instructions reçues.

Au cours de l'assemblée, dimanche après-midi, l'on a présidé à l'élection des directeurs et officiers de l'Association, comme suit: Président: M. Albert Corrivé, Montmagny.

Vice-présidents: M. Théophile Parent, Saint-Isidore, et M. Aimé Boutet, Sainte-Anne de la Pocatière.

Secrétaire: M. Jos. C. Hébert, Montmagny.

Directeurs: MM. Ls. de G. Fortin, Sainte-Anne de la Pocatière, Charles Gagné, Sainte-Anne de la

TROUBLES DES BRONCHES

prévenus et adoucis grâce à

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne riche en vitamines. Accroît la résistance. Facile à digérer.

12 F.

JE SAIS PARLER AUX FEMMES

Monologue comique de Paul Coutlée

Vous avez devant vous un homme qui sait parler aux femmes.

Tout le monde ne sait pas parler aux femmes; c'est un art. Cet art je le possède jusqu'au bout des ongles.

Il existe des hommes qui font des compliments à une femme, mais ça n'est pas naturel, c'est emprunté, ça sent l'effort; on se rend compte que l'esprit est vide.

Moi, j'ai un répertoire de phrases absolument nouvelles, absolument inconnues du vulgaire.

Ainsi dernièrement, dans une soirée un ami me présente une jeune fille assise sur un canapé.

Je lui lance un regard fulgurant. Je m'assieds à ses côtés et elle baisse les yeux pudiquement et pendant que mon ami s'éloigne et me laisse seul avec elle je lui glisse dans une extase:

"Que vous êtes belle, mademoiselle! ce ne sont pas des yeux que vous avez ce sont des étoiles!"

Voyez-vous l'effet que je produis sur cet être jeune et naïf, mais je poursuis:

"Vous n'avez pas de sœur?... Non, évidemment, car un chef-d'œuvre ne se répète pas deux fois."

Ca c'est nouveau

"J'ai souvent rêvé d'un être divin tel que vous, mais je ne croyais jamais le rencontrer sur la machine ronde."

La machine ronde... de quoi lui faire tourner la tête.

"Vous êtes un ange, un ange descendu du ciel pour me laisser goûter un quart d'heure du Paradis!"

Tu m'as pas?... "Je n'ai jamais dans ma longue carrière vagabonde rencontré un être

Pocatière, Alfred Blais, Saint-Aubert, Jos. Poitras, L'Islet, Edouard Fortin, Cap Saint-Ignace, Arthur Boulanger, Montmagny, Arthur Morency, Montmagny, Léon Kirouac, Saint-Pierre, Joseph Pouliot, Ladurantaye, Jos. Goupin, Saint-Valier, Eugène Dumas, Saint-Michel, Arthur Corrivé, Saint-François.

Mariage: Mercredi, le 9 octobre, a eu lieu

le mariage de M. Georges Leblanc de St-Anselme avec Mlle Cécile Bouduc, fille de M. et Mme Joseph Bouduc.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à ces jeunes époux.

"Mauriette".

SAINT-MARCEL

M. Mme A. Pelletier et M. Raymond Pelletier sont revenus d'une promenade à Québec et Ste Anne de Beauré.

MM. Armand, Deville et Elzéar Corrivé Milles Aurore Beaudoin, G. Morin et Eva Labrie d'Armagh élaient récemment les invités de leur parente Mlle Eva Labbé.

Mlle Colette Pelletier passe quelques temps chez sa sœur Mme Jules Lord de Montmagny.

Tous les soirs du mois de novembre mois consacré aux âmes du purgatoire, à 7 heures la cloche tinte du haut des clochers des églises, pour rappeler aux fidèles qu'ils doivent prier pour leurs parents défunts. On doit alors réciter 6 Pater Ave et Gloria.

A ce moment le camarade qui m'avait présenté cette nymphe me frappa sur l'épaule:

"N'attends pas une réponse de cette jeune fille... elle est sourde et muette..."

JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

Jeunes gens et jeunes filles qui récitez dans les salons, achetez "MES MONOLOGUES", recueil de 67 déclarations comiques par Paul Coutlée. Un dollar le volume.

LA CITE DES LIVRES 4430 Rue St-Denis.

SAINT-MARGUERITE

Décès et funérailles:

Le 24 octobre est décédée après une longue maladie Dame Vve Joseph Guillemette, née Marie Gendron, à l'âge de 82 ans.

Ses funérailles eurent lieu jeudi le 27 octobre parmi une nombreuse assistance. Le service a été chanté par M. le Curé Tremblay. Conduisait le corbillard, M. Nolet, de St-Anselme, entrepreneur de pompes funèbres de cet endroit. Portait la croix, M. Amédée Fortier. Les porteurs du corps étaient: MM. Ant. Fournier, Nap. Laverdière, Nap. Carboneau, Louis Carboneau. La bannière de St-François était portée par MM. Auguste et Amédée Gagnon. Les rubans étaient tenus par Mmes Ans. Fournier, Vve J. Boutin, Jean Laflamme, Ed. DeBlois. Elle laisse un fils, M. Joseph Guillemette, de Lévis, et trois filles, Dame Jos. Couture, née Sophronie, de cette paroisse, Dame Vve Joseph Jobin, née Clara, de Ste-Marie, Dame Joseph Bourget, née Alma, de Lévis.

Étaient présents aux funérailles: M. et Mme J. Guillemette, M. et Mme J. Bourget, M. et Mme J. Jobin, M. et Mme J. Couture, plusieurs petits enfants ainsi que bien d'autres parents.

Nos sympathies à ces familles en deuil.

Mariage: Mercredi, le 9 octobre, a eu lieu

le mariage de M. Georges Leblanc de St-Anselme avec Mlle Cécile Bouduc, fille de M. et Mme Joseph Bouduc.

Nos meilleurs souhaits de bonheur à ces jeunes époux.

"Mauriette".

SAINT-MARCEL